

4 ANS DÉJÀ !

« Interview **EXCLUSIVE**
du **GÉNÉRAL JEAN-LOUIS GEORGELIN** »
Représentant spécial du président de la République,
et président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame

LA LETTRE **B**

LA REVUE DE FRANCE BOIS FORÊT

n° 45 / printemps 2023



Ensemble pour une forêt durable et du bois responsable

Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt



**ÉDITEUR :**

FRANCE BOIS FORÊT -
120 AVENUE LEDRU-ROLLIN -
75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR

SERVICE GESTION CVO :

03 28 38 52 43

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JEAN-MICHEL SERVANT

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :

JEAN-EMMANUEL HERMÈS,
JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL,
SABRINA ADAM, FLORENCE FOURNIER,
ERIKA VÉRON, KEEP DESIGN

RÉALISATION :

ÉDITIONS DES HALLES

RÉDACTION :

VOLODIA OPRITCHNIK

MAQUETTE :

DAPHNÉ SAINT-ESPRIT

SECRETARIAT DE RÉDACTION :

DIDIER CHATELAIN

ADMINISTRATION :

10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTREUIL -
D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR

PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION :

AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-
CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN
IMPRIMEUR PARTICIPE À LA PRÉSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL
IMPRIM'VERT - LA LETTRE B EST IMPRIMÉE
SUR PAPIER PEFC

TIRAGE :

25 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632

DÉPÔT LÉGAL :

1^{ER} TRIMESTRE 2023

EN COUVERTURE :

LEVÉE DE LA FERME N° 7 DE LA
CHARPENTE DE NOTRE-DAME DE PARIS
PAR CHARPENTIER SANS FRONTIÈRES ;
PHOTO : MARIE-AMÉLIE TEK

ERRATUM/H-S N° 5 LLB, LÉGENDE P. 10 :

IL EST ÉCRIT « CENTRE AQUATIQUE
OLYMPIQUE » ET NON « CENTRE
AQUATIQUE ET SON FRANCHISSEMENT »
(SEULE FORMULATION AUTORISÉE ICI).
LA RÉDACTION PRÉSENTE SES EXCUSES
AUX INTÉRESSÉS.

**3 LE MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur Jean-Michel Servant

Président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF)

NOTRE-DAME DE PARIS

- 4 Huit questions au général Jean-Louis Georgelin, représentant spécial du président de la République, président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris
- 7 La restitution de la cathédrale Notre-Dame de Paris se poursuit
- 8 Trois questions à Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques, en charge avec Pascal Prunet, auprès de Philippe Villeneuve, du chantier de restauration de la cathédrale.
- 9 Chêne noble en France : les ressources
- 10 Récolter 1 260 chênes pour les charpentes de la flèche et du transept
- 13 La filière forêt-bois française au chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris
- 14 Une opération de sciage historique
- 17 Les cathédrales naissent en forêt

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

- 18 Un recueil numérique pour l'exploitation forestière
- 20 Aider les forestiers à lutter contre le réchauffement climatique
- 23 Un outil pour les aides au reboisement
- 25 Recensement et valorisation des peupleraies publiques
- 27 Essences secondaires : nouveau souffle

TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

- 29 Bois de France : une accélération sans précédent !
- 31 Attractivité des métiers : la filière forêt-bois s'engage
- 34 *Je signe la pétition* « Préservons la gestion durable des forêts françaises en soutenant le bois-énergie. »
- 35 JO de Paris 2024 : le bois sur le podium

COMMUNICATION - PROMOTION TECHNIQUES

- 40 FBF, 120 secondes pour convaincre 60 millions de consommateurs

ÉVÈNEMENT

- 42 SIA 2023, vitrine remarquable du monde vivant

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

- 44 Le *papier* de Florence... sur le DIGITAL

- 46 CVO

PARIS, le 06.03.23

Chers lecteurs, chers collègues,

L'édition 2023 du Salon international de l'agriculture vient de fermer ses portes avec une très forte affluence. Nous y étions présents, l'espace filière FBF/Fransylva côtoyant celui de l'ONF. Face à nous, le stand de l'Ademe affichait à son fronton « **Forêts et filière bois, incontournables pour la transition écologique** ». Inédit ! C'est l'occasion de revenir sur notre mission, sur ce qui nous rassemble.

Depuis des mois, notamment avec le « Manifeste de la filière forêt-bois » publié en début d'année dernière, nous portons tous ensemble, y compris au-delà des organisations professionnelles déjà membres de France Bois Forêt, cette vision que, si nous subissons des crises multiples – et ce n'est sans doute pas fini –, nous sommes aussi et surtout capables d'apporter des solutions. C'est même notre responsabilité : adapter la forêt au changement climatique, décarboner l'économie en développant les usages du bois, embarquer la société dans ce mouvement. La forêt et le bois forment un tout agissant sur les deux leviers d'action face au changement climatique que sont l'adaptation et l'atténuation.

En vérité, **le bois n'est pas seulement le matériau de la transition écologique, c'est la clé de voûte de notre filière pour répondre aux besoins des hommes dans un monde décarboné.** La sylviculture en est la condition ; elle œuvre sur le temps long à cet objectif, tout en protégeant le monde vivant que la forêt abrite. Tout est lié, et c'est ce que nous partageons. Avec le recul qui apporte cette vue d'ensemble, tout semble simple.

Pourtant, les attaques ne manquent pas, comme des coins que l'on viendrait ficher dans notre tronc pour tenter de saper notre filière. Face à cela, nous devons être solidaires et nous rappeler que lorsqu'un maillon de notre chaîne est affaibli, c'est toute la chaîne qui peut se briser. C'est pour cela, par exemple, qu'il faut défendre le bois-énergie que le Parlement européen souhaite ne plus reconnaître comme énergie renouvelable, au mépris de la réalité physique de la photosynthèse ; cette mesure viendrait compliquer encore davantage la gestion de nos forêts et la capacité de nous passer des énergies fossiles pour se chauffer. **Je vous invite donc à signer et faire signer autour de vous la pétition** que nous portons avec les représentants des collectivités locales et les énergéticiens :

<https://franceboisforet.fr/2023/02/13/petition-preservons-la-gestion-durable-des-forets-francaises-en-soutenant-le-bois-energie/>

Nous sommes aussi attaqués au travers des critères du renouvellement forestier, des conditions de réalisation des travaux en forêt, des certifications, de la récolte de bois elle-même... Et pourtant, tout cela est indispensable.

Je vous remercie à nouveau, vous tous, et vos organisations professionnelles, pour votre engagement et votre solidarité en ce moment particulier (cf. photo avec le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, pendant le salon). Face aux amalgames créant la confusion, nous devons continuer à nous faire entendre et à faire connaître notre rôle, au service de la société, de toutes les générations.

En début d'année, je vous avais appelés à « sortir du bois ». Le livre *Les travaux de la forêt* de la Petite Imagerie des éditions Fleurus s'arrache comme des petits pains et passionne les enfants (et pas qu'eux) ; continuez à le diffuser avec passion en en faisant un outil de dialogue ! Par ailleurs, le Conseil d'administration de France Bois Forêt vient d'approuver un partenariat avec une nouvelle série d'émissions de télévision « Notre Forêt Demain », présentant sur le terrain nos pratiques et nos métiers. Je vous donne rendez-vous pour la première, le samedi 29 avril sur C8.

« Notre Forêt Demain », ce doit être ça notre ambition collective !

Jean-Michel SERVANT,
président de FRANCE BOIS FORÊT

Photo : Jean Loeper



▲ Samedi 4 mars 2023, sur l'espace filière FBF-Fransylva lors du Salon international de l'agriculture à Paris. De gauche à droite : Valérie Metrich-Hecquet (directrice générale de l'ONF), Antoine d'Amécourt (président de Fransylva), Tammouz Eñaut Helou (secrétaire général de l'UCFF), Jean-Michel Servant (président de FBF), Bertrand Servois (président de l'UCFF), Marc Fesneau (ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire).

Huit questions au général d'armée Jean-Louis Georgelin,

représentant spécial du président de la République,
président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris.



Photo : Alexis Komenda/C2RMF

Où en est-on dans la restauration de la cathédrale ?

À moins de deux ans de la réouverture de la cathédrale, les travaux de restauration battent leur plein. Le nettoyage simultané des murs, des décors peints et des voûtes, qui mobilise de nombreux compagnons et artisans d'art, est bien avancé. Les échafaudages du transept sud et d'une partie de la nef – dont les restaurations sont à présent terminées – sont désormais complètement démontés, permettant de découvrir toute la beauté et la richesse des volumes intérieurs restaurés.

La phase de maçonnerie est, elle aussi, bien avancée. Les maçons tailleurs de pierre ont, en novembre dernier, refermé la première voûte effondrée, dans le transept nord. En février, nous avons procédé au remontage des arcs diagonaux et de l'oculus de la voûte de la croisée afin de permettre aux travaux de reconstruction de la flèche de

se poursuivre par la pose des bois de taille exceptionnelle qui constituent son socle, le tabouret. La reconstruction des voûtes de la nef et du chœur sera, quant à elle, achevée dans quelques mois.

Enfin, les travaux de charpente sont en cours en atelier : ils comprennent ceux de la flèche de Viollet-le-Duc, des deux bras du transept, de la nef et du chœur. Du printemps jusqu'à la fin de l'année, on verra s'élever progressivement dans le ciel de Paris la flèche et le grand comble. Ce sera un signe bien visible que l'on se rapproche de la réouverture de la cathédrale.

Cette flèche, c'est le défi majeur de la reconstruction ?

C'est un de nos grands défis, de même que l'objectif d'une réouverture en cinq ans, fixé par le président de la République. Ces délais sont exigeants, mais réalistes, et nous avons la chance, en France, de dis-

poser des savoir-faire. Nous sommes donc confiants en notre capacité collective de reconstruire cette flèche.

Combien de corps de métiers a-t-il fallu mobiliser ?

Une centaine d'entreprises et d'ateliers d'art a été sélectionnée sur appels d'offres, et une centaine de lots de travaux a été attribuée. Cinq cents compagnons, artisans d'art et encadrants travaillent quotidiennement dans la cathédrale, et autant partout en France, en ateliers. Chaque jour, nous sommes près d'un millier à l'œuvre pour relever cette cathédrale.

Au moment où de nombreux secteurs sont en tension, vous ne rencontrez pas de problème de recrutement ?

Nous avons la chance d'avoir les compétences, et c'était bien sûr une condition requise. Ces compétences françaises, nous les devons au patrimoine immense de notre pays et à son entretien au fil des années : nous disposons d'un inestimable tissu d'ateliers d'art et de métiers spécialisés. Leur existence n'est cependant jamais un acquis. Il faut en avoir le souci, et c'est pour cela que, parallèlement à la maîtrise d'ouvrage du chantier de restauration de la cathédrale, nous avons la mission de faire connaître et aimer ces métiers, de travailler à leur pérennité en suscitant des vocations. C'est l'objectif majeur de la Maison du chantier et des métiers que nous avons ouverte au plus près de la cathédrale, sous le parvis, en accès libre et gratuit, afin de permettre au plus grand nombre de touristes, de familles et d'enseignants, de s'y rendre (*voir encadré*).

Dans un récent rapport rendu public, la Cour des comptes indique que « les conditions permettant d'assurer la réouverture de la cathédrale en 2024 semblent aujourd'hui réunies ». Le pari de la réouverture en 2024 sera-t-il donc tenu ?

Grâce à l'engagement de tous les intervenants, à l'établissement public, à la maîtrise

d'œuvre emmenée par Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, et aux entreprises, le chantier avance dans le respect du calendrier prévu. Notre-Dame mobilise une grande diversité d'entreprises. On trouve aussi bien des PME, fleurons des monuments historiques, que des artisans d'art et des entrepreneurs individuels. Rarement une telle diversité de métiers et de savoir-faire a été réunie. Je suis profondément frappé par l'amour du travail bien fait qui anime chacun d'entre eux, ainsi que par leur enthousiasme et leur fierté de travailler sur ce chantier. Tous sont portés par la même énergie. Sur le chantier, vous ne rencontrerez plus personne qui doute de l'objectif des cinq ans. Tous partagent une même foi en l'accomplissement de la mission que nous avons reçue.

Avec le recul, une nouvelle charpente en bois de chêne pour Notre-Dame de Paris, était-ce une évidence ?

Avec les architectes en chef des monuments historiques, nous avons proposé à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, dès le 9 juillet 2020, des partis de restauration à l'identique : les charpentes en bois de chêne, la couverture du grand comble en plomb et la restitution de la flèche de Viollet-le-Duc. En cohérence avec la charte de Venise et la doctrine patrimoniale, ces partis de restauration permettaient non seulement de préserver l'authenticité, l'harmonie et la cohérence de ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique, mais aussi d'en garantir les meilleures qualités structurelles et plastiques.

Ce choix a été conforté par la mobilisation de la filière forêt-bois. Les mille chênes nécessaires à la restitution des charpentes de la flèche, du transept et de ses travées adjacentes ont été généreusement offerts par les forêts publiques de l'État gérées par l'Office national des forêts, les communes forestières et les propriétaires forestiers privés. Je tiens à remercier, ici, les très nombreux donateurs ainsi que l'ensemble des



Photo : David Bordes/établissement public Rebatir Notre-Dame de Paris

▲ Montage des cintres pour la reconstruction des arcs de la croisée du transept et de l'oculus.

membres de l'Interprofession nationale France Bois Forêt qui se sont pleinement mobilisés à nos côtés pour identifier les chênes présentant les qualités techniques requises et en organiser la récolte, le transport, puis le sciage.

La charpente de la cathédrale dite « la forêt » du 21^e siècle sera-t-elle identique à celle du 13^e siècle ?

La restitution, avec les techniques du 13^e siècle, de la ferme n° 7 de la cathédrale, entreprise dès 2019 avec succès, par l'association Charpentiers sans Frontières a représenté une opportunité de comprendre les techniques traditionnelles et de nourrir ainsi le projet de restauration des charpentes médiévales de la nef et du chœur de Notre-Dame de Paris. Ils ont contribué, par leurs conseils avisés, à la préparation du grand chantier de restauration en cours. Si la « forêt » restituée ne peut être identique au sens strict, l'usage de ces techniques ancestrales dans sa réalisation est un hommage rendu allant bien au-delà de la simple copie.

La mobilisation du public est-elle encore au rendez-vous ?

Bien sûr ! Le succès croissant du Village du chantier installé chaque année sur le parvis à l'occasion des Journées européennes du patrimoine témoigne de tout l'intérêt que le public continue à porter au chantier. En seulement deux jours, en septembre dernier, nous avons accueilli plus de 21000 visiteurs. C'est pourquoi, pour y répondre pleinement, outre la Maison du chantier et des métiers, nous avons fait le choix de coproduire une exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Elle offre notamment une occasion unique d'admirer au plus près les seize statues monumentales de la flèche restaurées¹, avant qu'elles ne soient reposées sur la flèche reconstruite. ♦

¹ Les seize statues de la flèche, représentant les douze apôtres et les quatre évangélistes, ont été déposées le 11 avril 2019, quatre jours avant l'incendie, pour être restaurées.

« Notre-Dame de Paris : au cœur du chantier »,

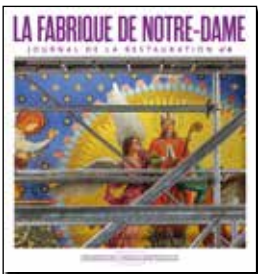
Maison du chantier et des métiers

Espace Notre-Dame, parvis de la Cathédrale
(entrée face au 6 rue de la Cité), 75004 Paris
Métro Cité (ligne 4) ; métro Hôtel-de-Ville (ligne 1) ;
RER B Saint-Michel/Notre-Dame

Du mardi au dimanche, de 10 h à 20 h

Accès libre et gratuit, sans réservation

Plus d'informations sur : rebatirnotredamedeparis.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

La Fabrique de Notre-Dame, Journal de la restauration, 116 pages, 12 euros (l'intégralité des bénéfices est reversée au projet de restauration)

Numéro 4 en vente à la Fnac, en librairie et en ligne :
<https://boutique.connaissancedesarts.com/>

produit/la-fabrique-de-notre-dame-n-4

Suivez l'actualité du chantier sur [@rebatirnotredamedeparis](https://www.facebook.com/rebatirnotredamedeparis) sur Facebook, Instagram et YouTube.



La restitution de la cathédrale Notre-Dame de Paris se poursuit

Sous l'égide de l'interprofession nationale France Bois Forêt, toute la filière du monde forestier s'est mobilisée

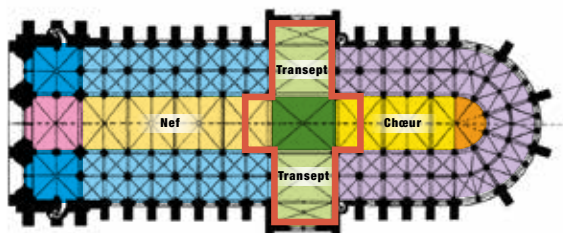
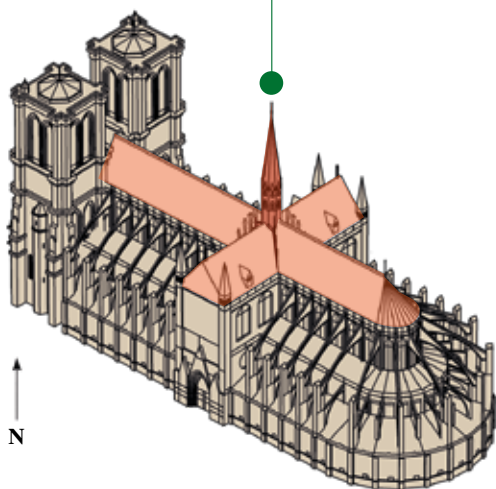


Crédit photo : © Pascal LEMAITRE / www.notredamedeparis.fr

La flèche :



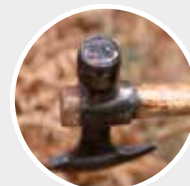
Au cours de son histoire, la cathédrale connaît deux flèches : la première, édifiée au XIII^e siècle, est fragilisée par les intempéries et démontée à la fin du XVIII^e siècle ; la seconde, construite par Eugène Viollet-le-Duc, culminant à 96 m, est inaugurée en août 1859. Elle s'effondre en avril 2019 au cours d'un important incendie. 2021 marque le début de sa restitution.



NOTRE-DAME DE PARIS, NEUF SIÈCLES D'HISTOIRE

Quelques étapes

- **24 août 1163**
La première pierre d'une nouvelle cathédrale est posée.
- **19 août 1239**
Notre-Dame de Paris accueille la couronne du Christ.
- **1272**
Les travaux de la cathédrale sont achevés.
- **2 décembre 1804**
Sacre de Napoléon 1^{er}.
- **1831**
Victor Hugo étend le prestige de Notre-Dame de Paris au monde entier.
- **1844**
Début des travaux de la flèche d'Eugène Viollet-le-Duc.
- **1944**
Un *magnificat* est entonné pour fêter la Libération.
- **1991**
Inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.
- **15 avril 2019**
Incendie de Notre-Dame de Paris.
- **juillet 2020**
Approbation, à l'unanimité, par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA), de la restauration à l'identique du monument dans le respect de ses matériaux d'origine ; accord du président de la République.



Marquage du premier chêne en forêt domaniale de Bercé (Sarthe) - 5 mars 2021

Photos : © David Bordes / Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Marteau forestier dit marteau de chablis

Le martelage est une opération qui consiste à désigner par l'empreinte d'un marteau forestier les arbres d'une coupe qu'il convient d'abattre ou de conserver.

Source : Larousse

	Narthex		Collatéraux		Chœur		Travées adjacentes
	Nef		Transept		Abside		
	Tours		Croiséé du transept		Déambulatoire		

Notre-Dame de Paris : pourquoi une restauration à l'identique ?



Trois questions à Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques, en charge avec Pascal Prunet, auprès de Philippe Villeneuve, du chantier de restauration de la cathédrale.

Après le drame des 15 et 16 avril 2019, quelles étaient les possibilités de restauration ou de reconstruction ?

Nous avons trois options. La première : laisser la lacune, comme sur le site du World Trade Center à New York, pour commémorer la catastrophe, mais cela n'avait pas de sens pour nous. Ensuite, nous avons le choix de reconstruire autre chose : un toit sans flèche, ou avec une flèche dans le style contemporain. Mais comme la cathédrale appartient au paysage des rives de Seine, protégé au titre de patrimoine mondial de l'Unesco, nous avons pensé qu'il était important de lui rendre son rôle de signal urbain. Aussi le troisième choix a-t-il été la restitution à l'identique de Notre-Dame.

En quoi consiste cette restitution ?

Il s'agit de reconstruire, d'une part, les charpentes médiévales de la nef et du chœur, datant du début du 13^e siècle, d'autre part, celles du transept et de la flèche conçues par Eugène Viollet-le-Duc au 19^e siècle. Ces deux ensembles dis-

posent d'une très forte valeur patrimoniale car ils étaient des marqueurs historiques : du début de la grande histoire des charpentes à l'apogée des grandes charpentes en bois. Les reconstruire signifie reproduire la structure, les assemblages et les détails de ces ouvrages extrêmement complexes, chacun à leur manière. De plus, ces deux charpentes ont traversé le temps, elles étaient bien connues grâce à une documentation abondante et ne présentaient aucun désordre. Nous avons donc un excellent retour d'expérience sur la conception et la mise en œuvre de ces structures, ce qui a également dirigé le parti architectural en faveur d'une restitution ambitieuse.

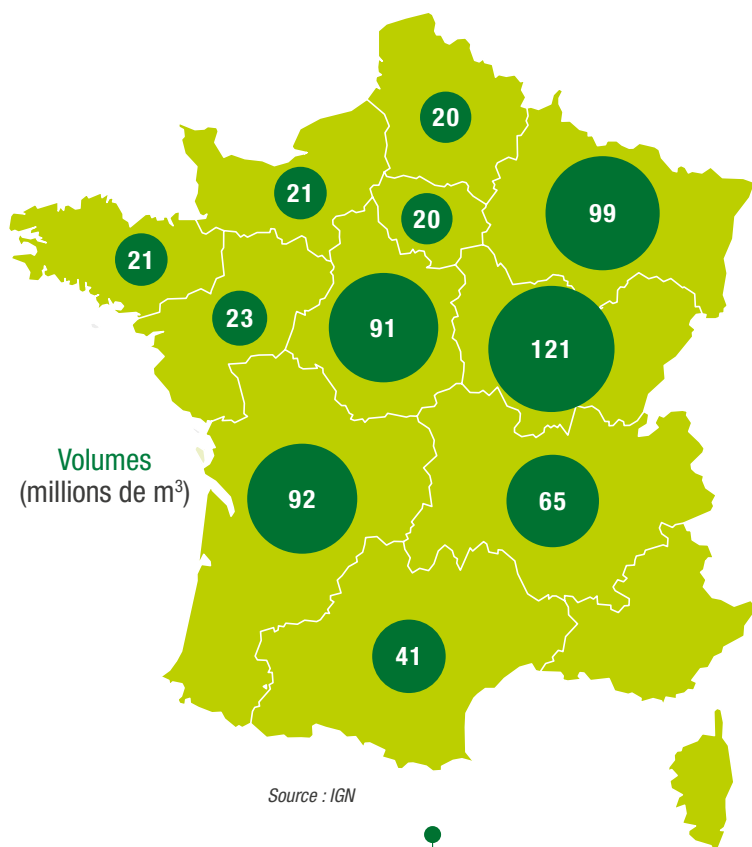
Dans quelle mesure une restauration à l'identique répond-elle à nos enjeux contemporains ?

Pour le matériau, il nous fallait des chênes d'une grande qualité, qui se trouvent actuellement dans des forêts conduites par des forestiers sur plusieurs générations. Grâce au soutien de l'Office national des forêts, des communes forestières et de nombreux propriétaires privés, nous avons eu accès à cette ressource.

Au niveau des savoir-faire, nous avons la chance d'avoir toujours en France des professionnels qui maîtrisent le geste de la mise en œuvre : des charpentiers qui ont entretenu au fil des siècles une chaîne des savoirs. Ce qui veut dire que l'on maîtrise encore aujourd'hui les techniques conceptuelles et de réalisation de ces ouvrages. Ainsi, le chantier de restauration de la cathédrale se trouve à la croisée des enjeux de sauvegarde et de transmission du patrimoine autant matériel qu'immatériel. ◆



Répartition de chênes nobles* en France



Source : IGN

* Chêne pédonculé et chêne rouvre

L'ensemble du projet, flèche, transept, chœur et nef, représente environ 0,2% de la récolte annuelle française de chêne.

Afin de s'en rendre compte : cela représente moins de 3 heures de croissance de la chênaie française pour reconstituer le prélèvement nécessaire à la restitution de la flèche et de la charpente.

- ▶ Surface totale de chênes en France : 3,8 millions ha (sur 17 millions ha de forêt soit 22%)
- ▶ Volume total de chênes : 615 millions m³
- ▶ Nombre de tiges : 1,2 milliard d'arbres (de 5 à 120 cm de diamètre)
- ▶ Nombre de chênes de 50 cm et plus : 90 millions
- ▶ Volume de chênes de 50 cm et plus : 250 millions m³

Volume total :
617 millions de m³

Années de référence :
2013 à 2017



DR

Récolter 1 260 chênes pour les charpentes de la flèche et du transept

Dès le mois de mars 2021, le choix et la récolte des bois nécessaires pour reconstruire la flèche de Notre-Dame ont commencé sur tout le territoire. Le 5 mars, le premier arbre a été officiellement marqué à Bercé, dans la Sarthe, dans une forêt domaniale aux futaies de chêne mondialement connues pour leur qualité remarquable.

▲ La forêt française a fourni 1 260 chênes aux dimensions et qualités exceptionnelles pour la restauration de la charpente, du transept et de la flèche de Notre-Dame de Paris.

Reconstruire la flèche néogothique

Tombée dans l'incendie du 15 avril 2019, la flèche était un véritable chef-d'œuvre, conçue par Eugène Viollet-le-Duc et inaugurée en 1859. Cet ouvrage s'élevait à la croisée du transept à partir du tabouret sur lequel reposaient plusieurs niveaux à claire-voie et, enfin, l'aiguille de la flèche culminant à 96 m. Cette structure savante nécessite des assemblages complexes, chaque pièce étant unique.

Qui dit chantier d'exception, dit arbres exceptionnels, et l'architecte en chef des monuments historiques Rémi Fromont, en charge de cette opération hors du commun, en est bien conscient : « Nous avons un critère essentiel : il faut que

le bois soit très long et droit sur une vingtaine de mètres. Il s'agit donc de pièces absolument remarquables, résultats de l'intervention de l'homme qui a œuvré pendant de longues années pour obtenir ces bois majestueux. »

En l'occurrence, pour atteindre 1,10 m de diamètre, il s'agit de chênes séculaires, plantés il y a plus de 200 ans et élevés par plusieurs générations de forestiers.

Aymeric Albert, directeur commercial bois de l'Office national des forêts (ONF) :

« Les cathédrales naissent en forêt. Utiliser le bois, façonné, préparé par nos prédécesseurs depuis 200 ans pour un chantier aussi noble, c'est une grande fierté. »

Des dons venus de tout l'Hexagone

Destinés à reformer la flèche, 1 260 arbres ont été récoltés, tous offerts pour le chantier de restauration de la cathédrale. Pour moitié, ils sont issus des forêts publiques : 130 de forêts



DR



DR

▲ Pour cela, pendant plus de trois ans, tous les opérateurs de la filière forêt-bois française, regroupés au sein de l'Interprofession nationale France Bois Forêt, se sont organisés à travers l'Hexagone pour identifier et fournir les bois nécessaires pour ce chantier inédit et historique, au côté de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris et des architectes en chef des monuments historiques chargés de la restauration de la cathédrale (en photo : forêt domaniale de Bercé, dans la Sarthe).

communales, et 484 de forêts domaniales. La seconde moitié, 646 chênes exactement, provient des forêts privées, lesquelles couvrent près de 75 % du territoire forestier français. Plus de 200 propriétaires forestiers ont offert des arbres, souvent par l'intermédiaire de coopératives ou d'experts forestiers.

Robert Mazué, adjoint au maire de la commune de Tavaux, dans le Jura, l'une des 67 communes forestières donatrices :
« Quand vous irez à Paris, vous pourrez dire qu'il y a un morceau de notre terroir sur le toit. »

Les bois viennent de toute la France : Bourgogne, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Pays de Loire, Normandie. Les professionnels de la filière forêt-bois se sont montrés très impliqués, et ceux qui n'ont pu fournir les bois ont choisi d'être mécènes de la reconstruction.

Cet élan collectif s'est exprimé très tôt, dès le soir de l'incendie. Philippe Gourmain, expert forestier, raconte : « *Les propriétaires forestiers de toute la*

France ont contacté l'Interprofession nationale France Bois Forêt pour offrir des arbres, gracieusement en vue d'un futur projet. Au même moment, on enten-

daît dans les médias que l'on ne pourrait pas reconstruire car on n'avait pas les chênes nécessaires à moins de raser la forêt française. Ce qui est parfaitement faux ! Cet élan de donations a permis à l'Interprofession de se positionner et de porter ce projet historique. Ce que l'on croyait impossible hier, eh bien ! On le réalise aujourd'hui ! »

▲▲ Marquage du sceau de l'État sur le premier chêne de la forêt de Bercé (Sarthe) sélectionné, et plaque d'identification officielle clouée à l'occasion d'une cérémonie en présence notamment de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture de 2020 à 2022, de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de 2020 à 2022, du président de Rebâtir Notre-Dame de Paris, des architectes en chef des monuments historiques et de membres de l'Interprofession nationale.



DR

▲ Forêt domaniale de Bercé (Sarthe), mars 2021 : récolte de l'arbre n° 1. La récolte des arbres de la future flèche s'inscrit dans la gestion quotidienne et durable. Ces arbres étaient prévus dans la récolte 2021 pour que de plus jeunes sujets puissent pousser à leur tour.



Photo : David Bordes/établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris

▲ Abattage du dernier chêne nécessaire à la restitution des charpentes médiévales de la nef et du chœur dans la forêt domaniale de Bellême, dans l'Orne (février 2023).

Une journée historique

Le 5 mars 2021 marque véritablement le début du chantier de reconstruction de la cathédrale. Réunis en forêt de Bercé, dans la Sarthe, en présence du général d'armée Jean-Louis Georgelin, représentant spécial du président de la République et président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, membres du gouvernement, représentants de l'Office national des forêts (ONF), de l'Interprofession nationale France Bois

Forêt et de la maîtrise d'œuvre de Notre-Dame, tous célèbrent ce moment historique : « Les chênes que nous marquons aujourd'hui forment un pont entre les siècles, les générations et les profes-

Philippe Villeneuve, ACMH :

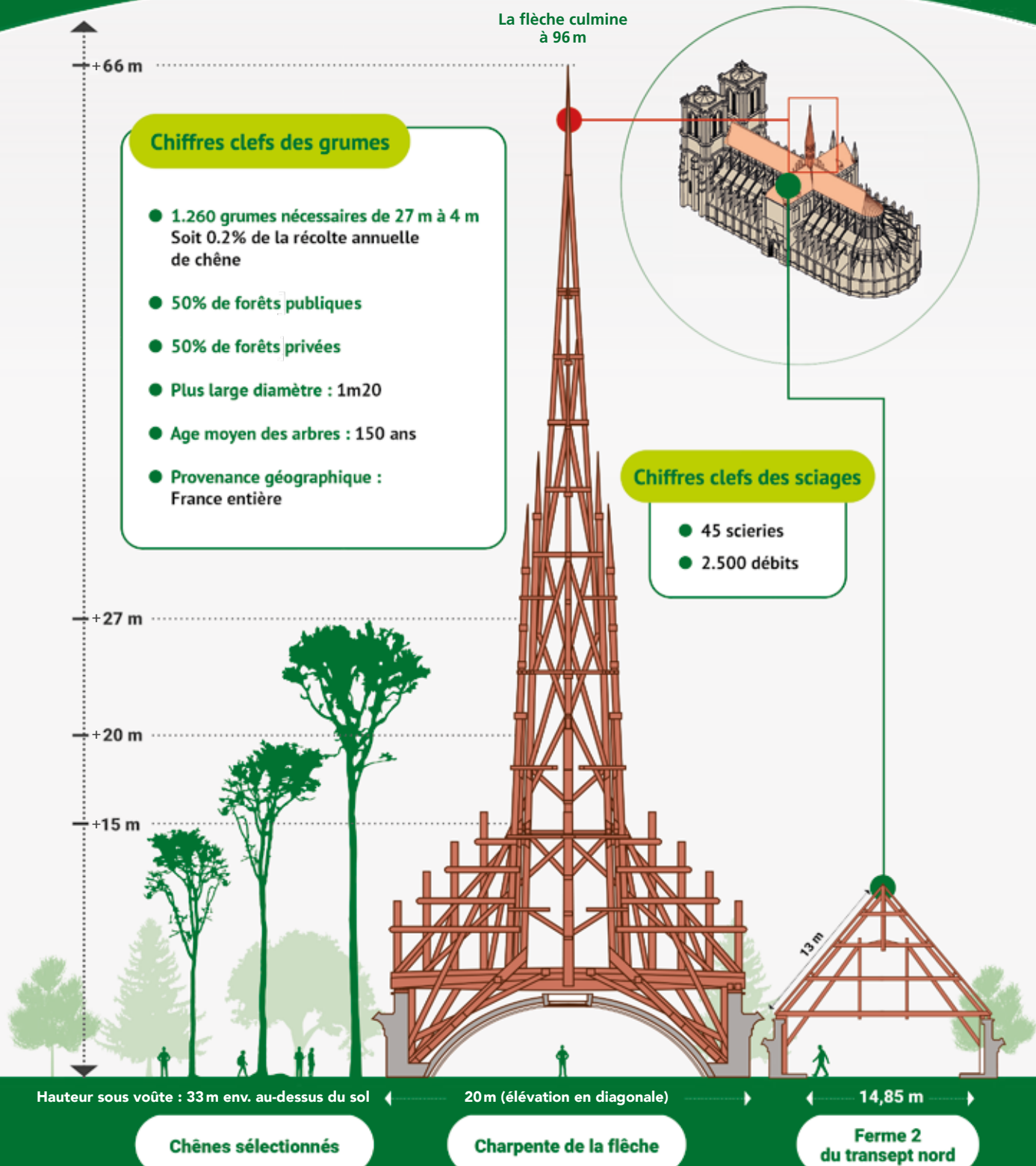
« Je suis ému de sortir enfin du chantier de la cathédrale, pour, cette fois, passer d'une phase de consolidation à une phase de reconstruction. Ici, nous sommes au pied de l'avenir de la cathédrale. » Le 5 mars 2021, forêt domaniale de Bercé, Sarthe.

sions », déclare Roselyne Bachelot, alors ministre de la Culture. Élevés, soignés, éclaircis, ces arbres amorcent leur seconde vie, pour plusieurs siècles, comme éléments de charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cette récolte de bois exceptionnels montre l'excellence du savoir-faire forestier à la française, au

service de la restauration d'un monument prestigieux. À l'heure du changement climatique, il est également primordial de reconnaître le travail des communes forestières, des propriétaires privés et des forestiers de l'Office national des forêts engagé depuis plusieurs siècles¹ pour la gestion durable des ressources et le renouvellement continu de la forêt. ◆

¹ Créé en 1964, l'ONF a en partie succédé à l'Administration des eaux et forêts, créée en 1291 par le roi Philippe le Bel.

La filière forêt-bois française au chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris





DR

Une opération de sciage historique

Le chantier de restauration de Notre-Dame mobilise l'ensemble de la filière forêt-bois : non seulement les propriétaires forestiers bien sûr, mais aussi tous les intervenants avec les forestiers, les bûcherons, les débardeurs, les élagueurs-éhoupeurs, puis les transporteurs et les scieurs. L'ensemble de ces professionnels a permis de mettre à disposition des charpentiers le bois nécessaire à leur ouvrage.

▲ Chargement des huit grumes de dimensions exceptionnelles avant leur transport vers la scierie.

Un travail préparatoire essentiel

La reconstruction de la flèche de Viollet-le-Duc reproduit la mise en œuvre originelle du 19^e siècle. Ainsi, les bois ont d'abord ressuyé pendant plus d'un an, avant d'être transformés dans une quarantaine de scieries. À l'inverse, la charpente de la nef de la cathédrale, chef-d'œuvre du 13^e siècle, sera, elle, restituée à partir de bois verts.

Grâce à la modélisation en 3D des grumes collectées et de chacune des pièces constituant la flèche, le travail des scieurs a été particulièrement efficace : la technologie a permis de déterminer dans quel arbre il

serait possible de faire telle ou telle pièce. Afin d'accueillir certaines grumes aux dimensions exceptionnelles, les scieries ont parfois dû s'adapter. Pour chaque poutre, il faut compter un à deux jours de travail à la scierie.

Pierre Piveteau, président du conseil de surveillance de l'entreprise Piveteau Bois :
« La charpente médiévale d'origine était intéressante, mais la partie de Viollet-le-Duc, sur le plan technologique, était encore plus passionnante à reconstruire. Je savais très bien que l'on était capable de le faire, il fallait nous réunir, faire filière pour l'ensemble de la profession et l'ensemble de la construction. »

Générosité des scieries volontaires
 45 scieries de toute la France se sont portées volontaires pour participer à l'effort de reconstruction de la cathédrale et débiter les 1260 grumes nécessaires à la reconstruction de sa

flèche. L'engouement pour cette opération exceptionnelle a touché tous les maillons de la chaîne. Laurent Denormandie,

Visionnez la vidéo *Les racines de Notre-Dame* et découvrez l'histoire de la restauration de la cathédrale avec l'ensemble de la filière forêt-bois.





DR

président de Sylvabois et coordinateur des scieries volontaires, explique : « Il y a une véritable fierté collective de participer à ce chantier. Pour la filière forêt-bois, l'opération de restauration a commencé très vite après l'incendie : d'abord, grâce aux propriétaires forestiers qui ont donné les chênes, puis, rapidement, grâce aux scieries qui se sont engagées à débiter les poutres. »

Les chênes abattus en forêts ont été réparés selon leur provenance, leur longueur, leur grosseur, puis transportés pour être transformés. La scierie Dupriez-Lepinette, dans l'Oise, est une de ces scieries volontaires ; son responsable, Henri Dupriez,

Marc Siat, directeur général du groupe Siat, mécène : « Être mécène, pour nous, c'était d'abord une évidence. Nous n'aurions pas pu imaginer ne pas participer à cette initiative. Comme nous ne travaillons pas sur le chêne, mais sur le résineux, nous avons décidé de participer financièrement à la restauration de Notre-Dame. »

témoigne : « Le projet de reconstruction de la flèche va dans le sens de notre métier, parce que l'on aime le bois. Il était important pour nous de participer. » La réalisation des différentes pièces, des plus grandes comme des plus petites, a aussi été financée par des dons d'argent de scieurs spécialisés dans les résineux, ne pouvant pas prêter main-forte directement à l'opération.

Qualité du bois révélée

Le bois est d'abord écorcé, puis le sciage peut commencer : par étapes, petit à petit, par tranches pour révéler progressivement la qualité des chênes. Claire Quinones, responsable commerciale bois ONF Centre-

▲ À gauche, Henri Dupriez, responsable scierie Dupriez-Lepinette, et à droite, Laurent Denormandie, président de Sylvabois, coordinateur des scieries volontaires, choisissent les grumes selon les pièces à obtenir.



DR

▲▼ Les grumes issues de forêts sur tout le territoire ont été réparties dans 45 scieries mécènes et volontaires pour les transformer. En photo : Scierie Dupriez-Lepinette, Saint-Firmin (Oise), septembre 2022.



DR

Ouest-Aquitaine, présente lors du sciage, observe : « *Le chêne est absolument parfait. Il n'y a aucune singularité, pas de nœud, et, surtout, il présente un fil parfaitement droit.* » En effet, si le fil tournait, il y aurait un risque que la poutre se déforme. Ici, les chênes exceptionnels récoltés



Photo : David Bordès/établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris

▲▲ Les pièces de bois sont affinées progressivement par sciages en strates successives afin d'arriver à la qualité souhaitée.

Général d'armée Jean-Louis Georgelin, représentant spécial du président de la République, président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris : « *Cela fait longtemps que l'on n'a pas construit de flèche et de transept en France, or c'est une fidélité à l'histoire de la cathédrale. C'est un vrai défi professionnel. L'émotion n'est pas retombée, et tout le monde a à cœur de se mobiliser pour la restauration de Notre-Dame.* »



DR

▲ Mission de la Scierie des Géants : obtenir par sciages successifs des plateaux de 36 cm d'épaisseur à partir des grumes de taille exceptionnelle : plus de 1 m de diamètre et plus de 20 m de longueur utile.

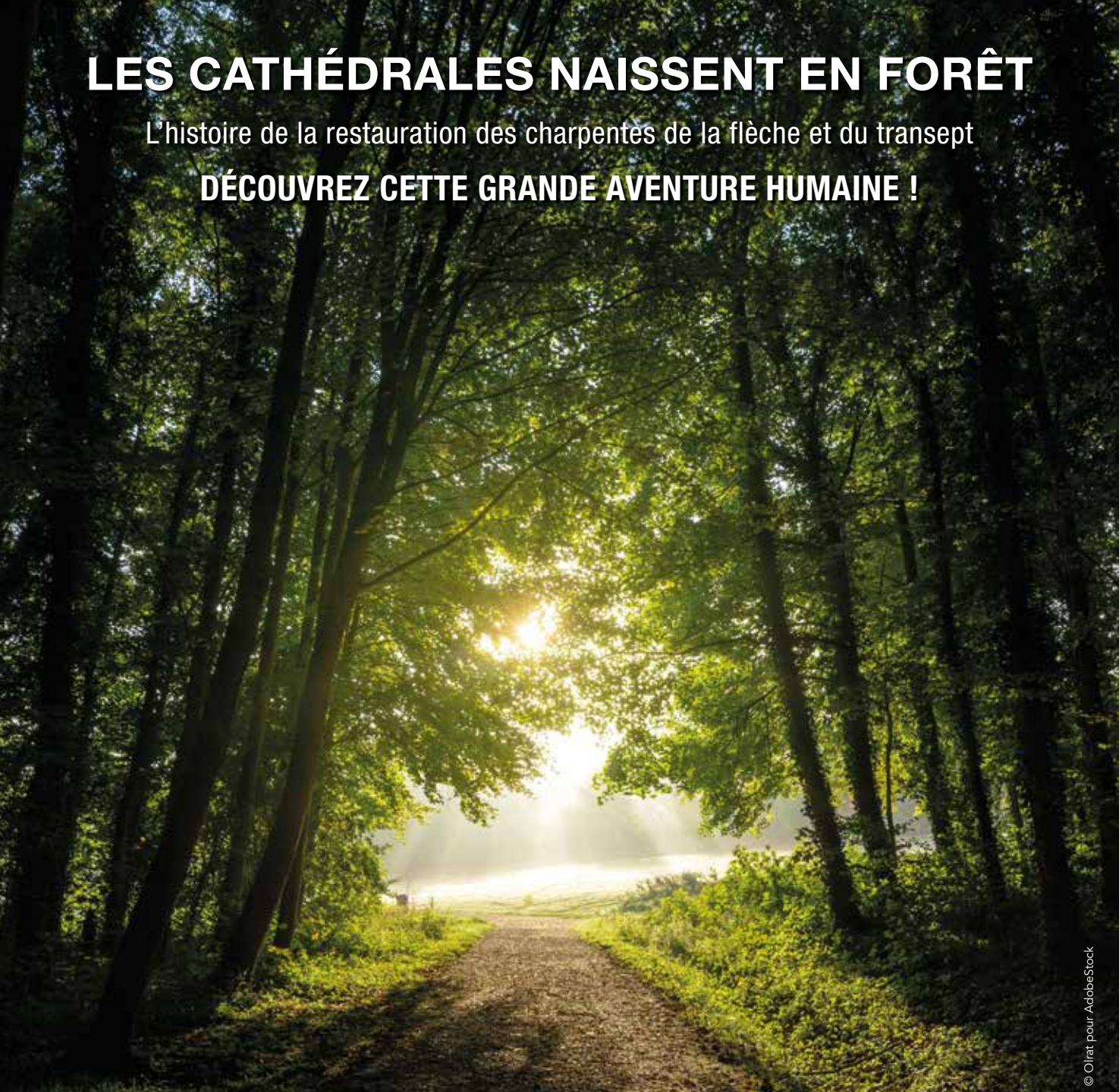
pour Notre-Dame pourront affronter le temps. Les cernes sont parfaitement réguliers, rendant compte de l'accroissement constant de l'arbre, caractéristique de la futaie régulière à la française. « *Ces pièces vont durer des siècles dans la charpente, il y a une fierté du travail accompli !* », ajoute-t-elle.

Grâce à la générosité des scieries partenaires et mécènes, les charpentiers ont commencé la mise en œuvre de la flèche en atelier début 2023. ◆

LES CATHÉDRALES NAISSENT EN FORÊT

L'histoire de la restauration des charpentés de la flèche et du transept

DÉCOUVREZ CETTE GRANDE AVENTURE HUMAINE !



© Olrat pour AdobeStock

QUATRE FILMS À NE PAS MANQUER



*La récolte
des chênes !*

*Le transport et le sciage
des grumes !*

*Les scieries :
donatrices et mécènes !*

*L'histoire
de la restitution*



Un recueil numérique pour l'exploitation forestière

Un groupe d'experts met la dernière main à un portail internet qui réunira les connaissances en exploitation forestière, les bonnes pratiques et des messages forts à destination du grand public. Explications.

► Des mots pour le dire : verbatim de ce qui a été souhaité en 2022 lors de l'analyse des besoins pour le projet de Recueil commun des connaissances en exploitation forestière et bonnes pratiques associées. La taille des mots reflète leur importance.



Doc. FCBA

À l'initiative de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois Ameublement), de l'Institut Agro Dijon¹, de la Fédération nationale du bois (FNB), du Groupe coopération forestière (GCF) et de l'Office national des forêts (ONF), un groupe d'une quinzaine de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens élabore un nouvel outil numérique de partage des connaissances forestières avec le soutien de France Bois Forêt et de la Copacel (Union française des industries des papiers, cartons et celluloses). Objectif de ce recueil commun : donner de la lisibilité aux savoir-faire et bonnes pratiques des opérateurs de l'exploitation forestière pour alimenter les discussions et les réflexions en lien avec les questions exprimées par la société.

Deux ans de conception

Ce projet d'une durée de deux ans a deux objectifs : « Il s'agit d'une part de diffuser les techniques d'exploitation forestière, et, de l'autre, de proposer au grand public des outils pédagogiques pour montrer, par exemple, que la récolte est un acte raisonné nécessaire à la bonne gestion d'une forêt », explique Nathalie Mionetto, coordinatrice du projet.

Le portail vise donc à la fois les professionnels de la forêt et du bois et les internautes intéressés. Aux premiers, le futur site proposera un recueil des connaissances fondant leurs métiers : « Nous allons reprendre et mettre à jour toutes les données figurant dans les manuels de formation de forestiers », souligne la chargée de territoire Nord-Est de FCBA.

PROGRAMME

Réf. FBF : 21RD1381

Budget FBF 2021-2022 : 83,5k€

¹ Ex-Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, aussi appelé Agrosup Dijon.

Huit thématiques

Le socle de connaissances sera organisé en **huit thématiques avec des fiches de bonnes pratiques** : le jeu d'acteurs en France (les professionnels de l'exploitation forestière, les volumes de production de celle-ci, les produits et chaînes de valeur), les caractéristiques des chantiers d'exploitation forestière (facteurs techniques et économiques), les systèmes d'exploitation forestière (manuel ou mécanisé, en plaine ou en montagne...), le bûcheronnage manuel, le bûcheronnage mécanisé, le débardage des bois, le transport du bois, routier, ferroviaire et fluvial (matériels, techniques et organisation), l'organisation et la gestion des chantiers (reconnaissance de coupe, choix du système, détermination des productions, calcul des coûts prévisionnels et bilan financier, organisation préalable et suivi, sécurité). **Chaque sujet sera abordé sous trois angles : sécurité, environnement, social et relationnel.** Adapté au support de diffusion électronique, le contenu pédagogique sera complété par des vidéos, des supports de présentation et de nombreuses infographies. Autant de contenus qui seront régulièrement remis à jour et enrichis.

Avec l'aide de vulgarisateurs et de spécialistes de la pédagogie, le groupe de travail parachève le dispositif grand public. « *Notre leitmotiv est de faire comprendre que la récolte forestière n'est pas l'ennemie de l'arbre, ni de la biodiversité* », poursuit Nathalie Mionetto. D'autres modules présenteront aussi les métiers du bois et de la forêt.

La mise en ligne du site est prévue pour la fin de l'année 2023 ; il est conçu pour évoluer au gré de l'amélioration des connaissances et de l'apparition de nouvelles technologies. Nous vous informerons en temps voulu. ♦



▲▲ Le nouveau portail Internet rassemblera les manuels de formation de forestiers afin de partager ces connaissances avec les professionnels. Le grand public y trouvera des outils pédagogiques présentant l'intérêt d'une bonne gestion forestière entre autres.

Aider les forestiers à lutter contre le réchauffement climatique

La séquestration du carbone par la forêt et son stockage dans les produits bois est cruciale dans la lutte contre le réchauffement climatique, tandis que les conséquences de celui-ci dégradent déjà nos forêts. L'engagement des membres de FBF pour aider la forêt et le bois à jouer leur rôle est total, le défi est immense. Revue de détail des opportunités forestières.



Photo : Quentin Vanneste © CNPF

▼ Plantation Label bas-carbone en automne à la suite d'un incendie ; Saint-Cézaire-sur-Siagne (06).

Téléchargez **Stratégie nationale bas-carbone, révisée et complète** (mars 2020), du ministère de la Transition écologique et solidaire



EN SAVOIR PLUS

- Ministère de la Transition énergétique : label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire : agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-label-bas-carbone
- inventaire-forestier.ign.fr
- fransylva.fr
- franceboisforet.fr

Par leur capacité à absorber et stocker dans la durée d'importantes quantités de gaz carbonique, les forêts métropolitaines sont un des leviers les plus puissants dont nous disposons pour atteindre la neutralité carbone. En favorisant le développement de ravageurs, en augmentant les risques d'incendies et en perturbant le cycle de l'eau, le changement climatique porte des coups sévères à nos massifs. Le puits de carbone forestier fait-il toujours partie de notre arsenal antiréchauffement ?

C'est bien l'avis de l'Union européenne et des pouvoirs publics français. Pour que l'Union européenne devienne neutre en carbone vers 2050, la Commission européenne prévoit, en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), d'en prélever de l'atmosphère. Compte tenu des technologies disponibles et des trajectoires de baisse des émissions, il faudra probablement capter environ 300 millions de tonnes de CO₂ par an, contre 263 millions de tonnes/an

aujourd'hui (source : Direction générale de l'action pour le climat-DG Clima, Commission européenne).

Compensation des émissions

La France s'inscrit pleinement dans cette stratégie. Publiée en 2020, la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC-2) fixe aux professionnels de la filière forêt-bois (propriétaires forestiers, industriels du bois, constructeurs) l'objectif de séquestrer 55 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an à l'échéance 2050¹. La SNBC-2 prévoit ainsi, en 2050, un puits d'environ -82 Mt CO₂e (équivalent en émission CO₂ d'un gaz à effet de serre) composé surtout du puits forestier (35 Mt CO₂e), des produits bois – bois de construction, meubles, papier, carton, etc. (20 Mt CO₂e), des autres terres – sols agricoles, etc.² (voir p. 185 de la *Stratégie nationale bas-carbone*).

En s'appuyant sur des réflexions du Club Climat Forêt-Bois et les travaux de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE),

¹ Cette donnée est en cours de précision à travers une étude confiée au cabinet Carbone 4 visant à positionner la filière dans le cadre de la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFECL).

² Source : Citepa.

le ministère de l'Écologie a créé, en 2018, le Label bas-carbone. Son principe est de labelliser des projets « évitant » ou « séquestrant » des émissions de GES selon que l'on se situe dans les secteurs agricoles ou forestiers. Dans le cas d'un projet de boisement sur une parcelle en déprise agricole, le Label bas-carbone mesure et certifie la différence entre la séquestration de carbone permise par le boisement par rapport à des accrues naturels. Cela donne alors lieu à l'émission de certificats carbone. Après labellisation par le ministère de l'Écologie, ils sont cédés par le forestier, à un prix contractuel³, au financeur du projet ; ces certificats permettent à ce dernier de contribuer à la compensation de ses émissions carbone.

Focus sur le Label bas-carbone

Trois des onze familles de projets labellissables concernent la forêt : le boisement, le reboisement et le balivage⁴, et ont été développées par le Centre national de la propriété forestière (CNPF). Elles seront prochainement complétées par des méthodologies encadrant la sylviculture à couvert continu, l'amélioration des forêts en déficit de gestion, l'amélioration des peuplements en impasse sylvicole et la libre évolution des forêts anciennes. D'autres pourraient concerner aussi la construction avec des solutions bois alternatives.

Ce dispositif est appelé à s'étoffer. La Commission européenne prévoit d'imposer aux 27 États membres des objectifs contraignants d'absorption de CO₂ à partir de 2026⁵. Ce dispositif devrait être compatible avec le Label bas-carbone français.

Il y a urgence face à l'évolution du climat : sécheresses, vagues de chaleur, incendies,

Photo : Marie-Laure Gaduel - CRPF PACA © CNPF



▲ Forêt de chênes anciens en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS JOUE SON RÔLE MAJEUR DANS L'ACCÉLÉRATION DE LA DÉCARBONATION

Au travers de la Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC), la France s'est fixé l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce projet impose une accélération de la décarbonation du pays et une redéfinition du système énergétique national. La SFEC sera constituée de la première Loi de programmation quinquennale sur l'énergie et le climat (LPEC) déclinée par la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2024-2033), qui doivent être adoptés au 1^{er} semestre 2024.

Au cœur des enjeux écologiques car constitutive d'un pilier du cycle carbone, la filière forêt-bois souhaite abonder la réflexion et éclairer les autorités de sa contribution optimisée et équilibrée à la SFEC et, plus globalement, à la transition bas-carbone. Dans ce but, elle a sélectionné la société Carbone 4 pour créer plusieurs scénarios mobilisant de façon pertinente ses rôles de séquestration (puits forestier : l'augmentation des stocks de carbone dans le réservoir forestier permet de retirer du CO₂ de l'atmosphère), de stockage (du fait du stockage de carbone dans la végétation et les sols des forêts, ainsi que dans les produits bois) et de substitution (énergie bois renouvelable et décarbonation des matériaux, rôle de réduction des émissions d'origine fossile grâce à l'utilisation du bois en substitution à d'autres matériaux (acier, ciment, etc.) ou énergies (charbon, pétrole, gaz, etc.) davantage consommateurs ou émetteurs de carbone fossile...). Un modèle de confrontation de l'offre et des demandes, qui ait le caractère d'un outil de filière pérenne et facilite l'appropriation du sujet par ses différents secteurs d'activité, est également en cours de création.

Cet outil devra permettre plus largement à la filière forêt-bois de communiquer auprès de ses différents interlocuteurs sur sa stratégie et ses atouts vis-à-vis de la décarbonation de l'économie.

³ Généralement, entre 30 et 35 euros par tonne de gaz à effet de serre évitée.

⁴ Le balivage est un type d'éclaircie s'appliquant au taillis. Cette action fait évoluer un taillis en futaie.

⁵ Pour la France, l'objectif initial pourrait être de 30 Mt de CO₂/an en 2026, pour atteindre progressivement 34 Mt de CO₂/an en 2030.

QU'EST-CE QUE LE LABEL BAS-CARBONE ?

Le Label bas-carbone, lancé par le gouvernement en 2019, permet de certifier des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration carbone dans tous les secteurs (forêt, agriculture, transport, bâtiment, déchets, etc.) et de les valoriser économiquement. **Plus d'informations**



UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER APPRÉCIABLE

Le Label bas-carbone permet de financer les travaux de préparation du sol, de fourniture des plants et de mise en terre, protections à gibier, maîtrise d'œuvre et entretiens des cinq premières années pour un propriétaire forestier, à hauteur de 3500 à 5500€ HT en moyenne. Dans les Vosges, un propriétaire souhaitait reboiser 9ha d'épicéa en Douglas, mélèze, chêne sessile et hêtre. Le projet séquestrera 3,7kt de CO₂ sur les 30 années à venir. Les bois scolytés ont été valorisés dans une scierie locale, le propriétaire adhère à la certification PEFC, et le sol a été préparé en potets¹ travaillés. Le propriétaire a été financé à hauteur de 5500€/ha pour réaliser les travaux de reboisement.

¹ Trou fait en terre pour mettre une semence ou un plant.

DÉPOSEZ VOTRE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE VOTRE FORÊT

Propriétaires forestiers, contribuez à l'avenir de la forêt française. En déposant un projet éligible au Label bas-carbone, vous pouvez obtenir un financement vous permettant de réaliser des travaux de renouvellement de votre forêt. **Pour plus d'informations sur le Label bas-carbone**



FRANCE BOIS FORÊT SOUTIEN LE LABEL BAS-CARBONE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES...

... et finance en 2023 un programme porté par l'Office national des forêts (ONF), le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE), visant à élaborer une nouvelle méthode pour financer avec le Label bas-carbone des enrichissements par petits placeaux d'une ou deux essences à plus forte résilience dans des régénérations naturelles d'essences plus sensibles au changement climatique.

Photo : Louis Amandier - CRPF PACA © CNPF



▲ Plantation de platane sur friche agricole à Saint-Martin-de-Crau (13).

attaques de scolytes et de chalarose fragilisent les arbres. Selon l'Inventaire forestier national, la ressource de bois sur pied progresse désormais moins vite que durant les décennies passées.

Autre inquiétude : l'augmentation de 35% de la mortalité des arbres depuis le milieu de la décennie passée ; un phénomène imputable au réchauffement et aux ravageurs. Près de 4,5 millions d'hectares de forêts françaises seraient d'ores et déjà menacés d'après les estimations des spécialistes. Sans compter la hausse des prélèvements qu'induisent les coupes sanitaires, « on risque de sortir d'un cercle vertueux pour entrer dans une période moins favorable sans prise en mains sérieuse du problème de l'adaptation de nos forêts au changement climatique », prédit Gwenaël Postec, expert carbone forestier.

Les usages du bois se diversifient, et l'intérêt pour celui-ci grandissant, la demande sera plus forte. La SNBC parie sur l'augmentation de la récolte pour fournir du bois en substitution de solutions fossiles ou minérales et en même temps sur l'augmentation de la séquestration carbone en forêt. Ce n'est pas impossible, mais, pour cela, il faudra davantage de forêts adaptées au changement climatique et à ses conséquences, enjeu autour duquel est mobilisé l'ensemble de la filière forêt-bois. ◆

Un outil pour les aides au reboisement



Photo : Sylvain Gaudin © CNPF

▲ Placeau (petit espace où sont installés quelques jeunes plants d'arbres) de plantation de mélèze.

Le plan de soutien à l'économie, France Relance, a dédié 150 millions d'euros au reboisement dans le contexte du changement climatique. Objectif : inciter les propriétaires forestiers à investir pour adapter leurs forêts ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation du réchauffement. Cette enveloppe doit financer :

- le renouvellement des peuplements forestiers sinistrés par les conséquences du réchauffement (notamment les massifs d'épicéas ravagés par les scolytes) ;
- l'adaptation des peuplements vulnérables ;
- la plantation d'essences résilientes, ce qui renforcera les capacités du puits de carbone forestier français.

Une forêt d'aides

Importantes, ces aides de l'État sont souvent complétées par des « coups de pouce » communaux, départementaux, régionaux, voire européens. Certains parcs naturels régionaux, comme celui du Gâtinais français, proposent aussi des soutiens au renouvellement forestier. Parallèlement, certaines filières, comme la populiculture, complètent ces soutiens par des aides directes ou des partenariats avec les pépinières agréées. Un premier recensement réalisé par Fransylva fait état d'une centaine de dispositifs différents. Difficile de s'y retrouver donc ; chaque aide a ses spécificités, tous les projets ne sont, bien sûr, pas éligibles, et toutes les aides ne sont pas forcément conjugables les unes avec les autres.

Fransylva développe, avec le soutien de France Bois Forêt, un simulateur d'aides financières au renouvellement forestier à destination des propriétaires publics et privés et des sylviculteurs. Cet outil numérique facilitera la construction des plans de financement des plantations et autres aides aux travaux forestiers.

Afin de mieux cibler les attentes des propriétaires et professionnels susceptibles d'utiliser ce simulateur, Fransylva vous invite à répondre à un questionnaire sur le sujet



EN SAVOIR PLUS

• fransylva.fr

PROGRAMME
Réf. FBF : 22RD1491
Budget FBF : 120 k€



Photo : Sylvain Gaudin © CNPF

▲ Hêtraie-chênaie de plateau à l'aube.

Vers une simplification des démarches

C'est toute la raison d'être du simulateur dynamique d'aides au renouvellement forestier développé par Fransylva : « *Son objectif est de simplifier les démarches des forestiers et de donner une meilleure visibilité sur l'ensemble des aides, publiques et privées, disponibles, et de leurs conditions d'obtention* », indique Hortense Wiart, chargée de projets carbone.

Dans le but de répondre aux besoins des utilisateurs, Fransylva a réalisé une enquête en ligne auprès de ses adhérents. Leurs retours seront pris en compte par les concepteurs du simulateur. Cet outil numé-

rique devrait être mis en ligne d'ici au mois de juillet 2023. Simple d'utilisation, il fournira aux forestiers, qui auront rapidement présenté leur projet de reboisement ou de travaux forestiers, le détail des soutiens financiers auxquels ils pourront prétendre. Le site sera mis à jour au gré de la publication de nouveaux dispositifs de soutien au renouvellement des massifs.

Pour un projet de reconstitution de forêts dépérissantes, notamment dans le cadre de la crise des scolytes dans les régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, l'aide de l'État peut couvrir 80 % des coûts de la replantation. ◆

Recensement et valorisation des peupleraies publiques



Photo : Emmanuel Naudin

L'interprofession nationale, à travers les nombreux programmes qu'elle soutient, travaille depuis deux décennies à rendre le bois plus performant, à développer ses multiples usages, à adapter la forêt et à préparer les ressources forestières du futur. Aujourd'hui, écologie et géopolitique obligent, l'heure est plus que jamais à la réduction des pollutions et de notre dépendance au pétrole. D'où la recherche accélérée d'alternatives aux plastiques, en particulier dans l'emballage de produits frais. Léger, souple, antimicrobien, résistant à l'humidité et valorisable, le bois fait figure de compétiteur idéal, notamment le peuplier ! Ses qualités intrinsèques autorisent une fabrication plus sobre en énergie que celle des emballages équivalents en carton ou en plastique. L'usage de cette essence ne

s'arrête d'ailleurs pas à l'emballage léger, mais s'étend à la palette, aux emballages industriels, aux sciages aux destinations diverses (literie, mobilier, bardage...), au contreplaqué, à la construction...

Dynamisée par les besoins croissants des utilisateurs d'emballages et de la construction¹, la demande de bois de peuplier augmente. Les populiculteurs pourront-ils y répondre ?

200 000 ha de peupleraies

Possible, à condition de mettre en production toutes les peupleraies de l'Hexagone. Aujourd'hui, 140 000 propriétaires exploitent 200 000 ha de peupleraies². Mais nombre de communes abritent des plantations de peupliers dont l'existence et la gestion sont très mal connues. « *L'analyse du cadastre fait apparaître*

Soutenu par France Bois Forêt (FBF), et en lien étroit avec la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) et l'Office national des forêts (ONF), le Conseil national du peuplier (CNP) évalue la quantité et la qualité des peupleraies communales. Vers une nouvelle source d'approvisionnement ?

▼ Avec une récolte annuelle de 1,5 Mm³ de bois d'œuvre, la France est le premier producteur de peuplier en Europe, avec un bois transformé localement. Et la demande croît !

EN SAVOIR PLUS

- Conseil national du peuplier (CNP) : peupliersdefrance.org
- fncofor.fr
- onf.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 21RD1365
Budget FBF : 14,5 k€
prévisionnel

¹ Le peuplier est le bois de référence dans la fabrication de panneaux de contreplaqué.

² Source : CNP ; peupliersdefrance.org



Photo : Jean-Baptiste Richard - CRPF CA © CNPF



Photo : France Bois Forêt/Fbois/France/Plan Rapproché

▲ Le bois de peuplier dispose de caractéristiques physiques particulières : tendresse, robustesse, légèreté, résistance et aspect velouté blanc. Il est utilisé en contreplaqué, en emballages légers, industriels et palettes, en matériau de construction... En photo : cubage de grumes de peuplier, prise du diamètre médian du billon à l'aide d'un compas.

▼ Le bois de peuplier, une véritable richesse locale, travaillé le plus souvent en filière courte.

que ces peupleraies publiques concerneraient 7000 communes et s'étendent sur environ 30000 hectares », indique Emmanuel Naudin, chargé de mission pour le Conseil national du peuplier (CNP). Une estimation rapide qui, à ce stade, ne dit rien du statut, ni de l'état des plantations.

Pour en avoir le cœur net, le CNP a lancé, l'an passé, une vaste enquête pour évaluer et qualifier ces peupleraies perdues. Soutenue par France Bois Forêt (FBF), la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) et l'Office national des forêts (ONF), cette démarche d'identification a mobilisé, plusieurs mois durant, un élève ingénieur venu de l'École supérieure du bois (ESB) de Nantes.

Échantillonnage représentatif

Les résultats préliminaires issus de l'étude du cadastre ont été complétés par des entretiens téléphoniques avec les conseillers de 500 communes, complétés par une enquête en ligne adressée aux élus de plus de 6000 collecti-

tés et des visites de terrain. « Au final, nous avons pu collecter 800 réponses qualitatives et quantitatives. Notre échantillonnage est représentatif de la diversité des situations », se félicite Emmanuel Naudin.

En cours de finalisation, l'enquête a livré ses tout premiers résultats. « Nous devrions disposer d'une surface supplémentaire de peupleraies communales comprise entre 15000 et 22000 hectares dans 3000 communes et intercommunalités », estime le chargé de mission. Soit l'équivalent de 8 à 11 % des peupleraies exploitées.

Une synthèse de l'étude devrait être disponible d'ici à l'été 2023.

Aussi précise soit-elle, cette « photographie » des plantations oubliées jusqu'alors ne dit rien des arbres. Un travail d'analyse complémentaire est en cours avec l'ONF et la FNCOFOR pour définir les actions à mener pour ces plantations et optimiser leur capacité à fournir rapidement du bois d'œuvre et d'emballage. ◆

Essences secondaires : nouveau souffle



Soutenus par France Bois Forêt et sous le pilotage de la FNB¹, l'Institut technologique FCBA² et l'IGN³ ont, au cours de l'année passée, quantifié les sources d'approvisionnement en essences secondaires.

◀ Exemple de hêtraie-chênaie mélangée à feuillus précieux (alisier, merisier), charme et érable champêtre en Haute-Marne (52).

Les effets conjugués du changement climatique et la hausse de la demande de bois posent la question de la disponibilité de la ressource. D'où l'intérêt de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement.

Pilotés par la Fédération nationale du bois (FNB), l'IGN et FCBA ont dressé, l'an passé, l'état des lieux des essences feuillues « secondaires » facilement mobilisables dans les forêts de l'Hexagone.

Sont qualifiées de secondaires, les essences qui sont plus souvent utilisées comme bois de chauffage que pour des usages « nobles » réservés aux essences principales. Dans ce lot, on trouve le bouleau, le charme, le chêne rouge d'Amérique, le chêne vert, le merisier, les grands aulnes, les grands et les petits érables, le saule, le tilleul et le peuplier non cultivé.

Premier volet

Financée par France Bois Forêt, cette étude (voir encadré ci-contre) constitue le premier volet d'un travail plus large. « Dans un second temps, nous devons évaluer la faisabilité de l'exploitation de ces bois et de leur transformation, souligne Léa Charron, responsable du pôle Palettes à la FNB. Ce après quoi, il faudra valider, avec les professionnels du secteur, l'adéquation de ces essences secondaires avec leurs exigences industrielles et commerciales. »

Peu de bois de structure

De prime abord, le gisement de ces essences « secondaires » semble important : 370 Mm³, soit l'équivalent de 28 % du volume de bois valorisable de chêne rouvre, de chêne pédonculé, de hêtre, de châtaignier et de frêne (les

Télécharger l'étude
**État des lieux des essences
feuillues secondaires
facilement mobilisables en
France**



EN SAVOIR PLUS

- inventaire-forestier.ign.fr
- fcb.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 22RD1588
Budget FBF : 100 k€

¹ Fédération nationale du bois.

² Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

³ Institut national de l'information géographique et forestière.



Photo : Romain Lachèze © CNPF

▲ Grumes de chêne rouge d'Amérique en Bourgogne-Franche-Comté.



Photo : Philippe Van Lerberghe © CNPF

▲ Déroulage de peuplier pour contreplaqué.

EXEMPLES DE RÔLES PRINCIPAUX POUR DES ESSENCES SECONDAIRES

Les essences secondaires ont d'autres destinées que l'industrie ou la production d'énergie. Par exemple, longtemps utilisé en ébénisterie ou pour fournir des traverses de chemin de fer, le chêne vert sert aussi à fabriquer des parquets. Excellent bois de chauffe, le charme est également le bois dont on fait les escaliers. Prisé par les tonneliers, le merisier fournit d'élégants placages. Il se prête bien aussi au tournage et à la sculpture. Le saule est l'arbre antipollution : utilisé en phytoremédiation des sols, il peut stocker d'importants volumes de CO₂. Au Québec, les exploitants d'autoroutes érigent des murs antibruit en saule !

essences feuillues principales). L'essentiel (63 %, soit 233 Mm³) semble voué à une utilisation industrielle ou énergétique. Le volume de bois secondaire exploitable dans l'emballage représente 27 %, soit 100 Mm³ du total. Seuls 36 Mm³ (10 %) pourraient devenir bois de structure.

« Attention, alerte Léa Charron, il ne s'agit, pour le moment, que de volumes potentiels. Il faut encore s'assurer que les réserves sont effectivement disponibles, que les gisements sont accessibles, que les bois sont utilisables et que les clients finaux les acceptent, notamment dans l'emballage. »

Accessibilité facile

Une étude attentive des chiffres permet d'ailleurs de les relativiser. Le volume d'essences secondaires valorisable en bois d'œuvre effectivement disponible ne représente que 10 % du volume total (370 Mm³), toutes essences secondaires de feuillus confondues. Essence secondaire la plus disponible, le charme ne représente que 6,5 % des volumes de bois d'œuvre fournis par le hêtre. Si les deux tiers des volumes sur pied présentent des conditions d'accessibilité jugées faciles, près de la moitié des essences secondaires se trouve dans des forêts privées sans plan simple de gestion.

Gisement régionalisé

Toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne. Plus de 60 % du volume de bois sur pied d'essences secondaires feuillus à bois tendre par exemple se répartissent entre Grand-Est (18 % du volume national), Auvergne-Rhône-Alpes (15 %), Bourgogne-Franche-Comté (13 %) et Nouvelle-Aquitaine (13 %). Pour les autres essences, plus de la moitié du volume de bois sur pied se concentre en Grand-Est (28 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (24 %). ◆

Bois de France : une accélération sans précédent !



Porté par la Réglementation environnementale (RE) 2020, le label Bois de France séduit de plus en plus constructeurs et donneurs d'ordres.

◀ Lancé en janvier 2020 à l'initiative de professionnels de la Fédération nationale du bois, le label Bois de France offre l'assurance d'un bois produit et transformé en France.

L'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2022, de la RE 2020 aura été bénéfique à Bois de France. Fin 2021, l'association promouvant le bois récolté et transformé dans l'Hexagone avait convaincu 113 entreprises (scieurs, transformateurs, panneaux, bois-énergie, etc.) d'apposer la cocarde sur leurs produits.

Un an plus tard, le label revendique 159 adhésions : autant d'entreprises qui privilégient l'utilisation du bois *made in France*. Parmi les nouveaux venus : Ingénierie Bois Construction (IBC), un réseau national de 60 bureaux d'études et de

300 personnes spécialisées dans les structures bois.

L'association a aussi noué des liens avec la Collectivité européenne d'Alsace¹ qui prévoit de construire de nombreux bâtiments en bois. Du fait des volumes en jeu, les ressources locales n'y suffiront pas. D'où l'intérêt de conjuguer bois régional et français pour ériger ces constructions à faible impact environnemental.

Nouveaux venus

« Cette forte croissance des labellisations n'est pas que numérique. L'an passé,

EN SAVOIR PLUS

• [bois-de-france.org](https://www.bois-de-france.org)

PROGRAMME

Réf. FBF : 22PT1524

Budget FBF : 250 k€

¹ Collectivité territoriale française créée le 1^{er} janvier 2021. Elle résulte de la fusion des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.



Photos : Bois de France

▲▲ Ouvert en mars 2022, le supermarché *Lidl* d'Épinal est le premier supermarché 100 % bois de son parc labellisé Bois de France. La structure du bâtiment (mur et charpente) est en sapin et épicéa du Jura et des Vosges ; le bardage est en Douglas. Projet conduit avec CBI et Arbonis, deux filiales de Vinci Construction France.



L'ÉQUIPE BOIS DE FRANCE !

De gauche à droite : Céline Barbier, chargée de développement, basée à Lyon ; Anthony Marcadier, chargé de développement, basé à Bordeaux ; Jérôme Martinez, responsable du label, basé à Nancy.

nous avons enfin vu arriver des charpentiers et des constructeurs », s'enthousiasme Jérôme Martinez, le responsable du label.

2022 a été aussi l'année d'engagements et de réalisations exemplaires. Promoteur spécialisé dans la construction bas carbone, Urbain des Bois a conclu un partenariat avec Bois de France. La meilleure façon pour la filiale d'Icade de développer l'utilisation, dans ses projets immobiliers, de bois issu des forêts françaises et transformé sur le territoire.

En mars, le distributeur *Lidl* inaugurait, à Épinal (88), son premier supermarché construit en bois. Réalisé en moins d'un an, ce bâtiment bas carbone de 1400m² de surface commerciale est entièrement réalisé en sapin, épicéa et Douglas labellisés Bois de France.

Présence renforcée sur les salons

Année de croissance et de premières, 2022 a également été celle d'une communication ciblant les professionnels. Forum international bois construction (FBC) de Nancy, Carrefour international du bois (CIB) à Nantes, Salon de l'immobilier bas carbone (Sibca) et Salon de l'immobilier d'entreprise (Simi) de Paris ; sans oublier l'incontournable Batimat : l'équipe de Bois de France n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir les qualités du bois français auprès des donneurs d'ordre. « *Le renforcement de notre présence sur les salons professionnels nous a permis de sensibiliser des publics que nous touchions peu jusqu'alors, comme les promoteurs immobiliers* », souligne Jérôme Martinez.

Le succès aidant, la presse s'est encore davantage intéressée au bois français que les années précédentes. Les magazines grand public et spécialisés ont multiplié articles et reportages sur la qualité et la durabilité des constructions en Bois de France. Parallèlement, l'association a lancé son infolettre : une autre façon de mettre en valeur l'actualité du bois français. ◆

Attractivité des métiers : la filière forêt-bois s'engage



Photo : UCFF

En 2022, plusieurs organisations professionnelles ont lancé, avec le soutien de France Bois Forêt, un ambitieux plan d'action visant à faire découvrir aux futurs actifs la diversité des métiers de la forêt et du bois.

Avec le démarrage des travaux de re-plantation dans le massif des Landes de Gascogne, la filière forêt-bois gasconne embauche. Ce qui fait les gros titres de la presse nationale. C'est oublier que ces deux secteurs recrutent en permanence. Et peinent parfois à pourvoir les postes ouverts.

Selon le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, les entreprises et coopératives du bois proposent, chaque année, de 20000 à 30000 postes, dont plus de la moitié ne sont pas rapidement pourvus. « Les métiers de la forêt et du bois sont méconnus par une grande partie de la jeunesse, essentiellement urbaine », explique Nicolas Jobin, responsable communication de l'Union de la coopération forestière française (UCFF), laquelle regroupe les coopératives forestières.

Des métiers ancrés dans la modernité

Certains métiers, comme celui de bûcheur, sont à tort assimilés à la déforestation. La communication des professionnels n'a pas non plus suivi les nouvelles habitudes

d'information des jeunes actifs. « Il est vrai que nous avons longtemps présenté nos métiers traditionnellement, en distribuant des guides sur des événements ou en intervenant dans les établissements agricoles », confirme Nicolas Jobin. Une pratique nécessaire qui, désormais, est complétée d'une communication modernisée. Soutenues par France Bois Forêt, l'UCFF et d'autres organisations professionnelles ont lancé, l'an passé, un ambitieux plan d'action sur l'attractivité des métiers forestiers : « Notre ambition est triple. D'abord, montrer la diversité de nos métiers : nous embauchons aussi bien des ouvriers sylvicoles que des ingénieurs forestiers, des spécialistes en système d'information géographique ou des conducteurs d'engins. Rappeler ensuite que nous nous inscrivons dans la modernité : le bois est indispensable à la transition climatique du bâtiment, de l'ameublement, il stocke du carbone et fait partie de notre quotidien. C'est une source d'énergie renouvelable. C'est aussi la meilleure des alternatives aux plastiques d'emballage. Enfin, nous devons utiliser les canaux de

▼ Stand de La Coopération agricole sur le Salon international de l'agriculture à Paris Expo, porte de Versailles, du 25 février au 5 mars dernier 2023 : accueil du jeune public pour une expérience de découverte des métiers forestiers en réalité virtuelle.

EN SAVOIR PLUS

- lescooperativesforestieres.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 22F1567
Budget FBF : 350 k€



▲ Se glisser virtuellement dans la peau d'un forestier sur l'espace filière forêt-bois France Bois Forêt animé par Fransylva lors du Salon international de l'agriculture 2023.



▲ Capture d'écran de l'application de réalité virtuelle, les métiers forestiers comme si vous y étiez !

communication favoris de notre cible et parler le même langage », détaille Nicolas Jobin.

Investir les réseaux sociaux

Conseillées par une agence spécialisée, les coopératives forestières se feront plus actives sur les réseaux sociaux. Après Facebook, YouTube, LinkedIn, Twitter et Instagram, c'est aujourd'hui TikTok qui est dans le viseur de l'UCFF. « *Cela nous oblige à adapter notre communication, notamment en développant de courts messages vidéo, en calquant les codes des plus jeunes.* »

Sur le sujet de l'attractivité des métiers, la filière forêt-bois travaille également sa communication événementielle. Présents au Salon européen de l'éducation¹ en novembre 2023, les représentants des coopératives, des entrepreneurs, des transformateurs porteront la diversité de leurs activités ainsi que des métiers de toute une filière forêt-bois française en grand besoin de main-d'œuvre.

Autre action développée par l'UCFF : le développement d'une application de réalité virtuelle pour se glisser dans la peau d'un forestier. « *Elle s'apparente à un jeu vidéo qui permet, en évoluant dans une forêt virtuelle, de découvrir notre quotidien : détecter les arbres malades, estimer les volumes à récolter, effectuer des analyses de sol pour préparer les replantations... Un panel d'actes forestiers qui pourrait donner envie aux utilisateurs de les découvrir grandeur nature !* »

L'UCFF a ainsi pu faire tester ce nouvel outil au Salon international de l'agriculture² 2023 à Paris Expo, porte de Versailles, sur l'espace filière forêt-bois France Bois Forêt animé par Fransylva et celui de La Coopérative agricole : un fort succès auprès des jeunes... et des moins jeunes !

Cette campagne pédagogique se poursuivra en 2023. ◆

¹ salon-education.com

² salon-agriculture.com



ZOOM MÉTIERS : LES MÉTIERS DE LA FORÊT ET DU BOIS

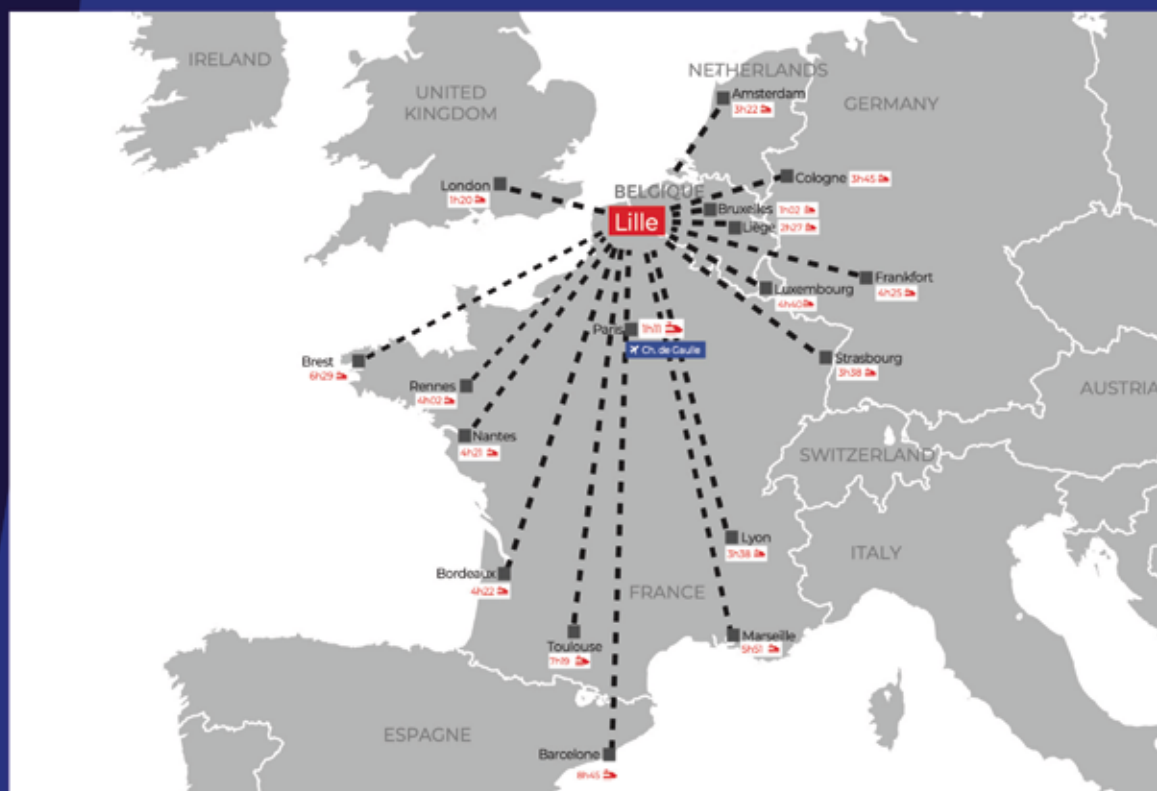
Réalisé en partenariat avec le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois), cet ouvrage a pour but de faire connaître le secteur de la forêt et du bois et la diversité de ses métiers. En s'appuyant sur la réalité du terrain, il s'inscrit dans le parcours Avenir qui accompagne de la 6^e à la terminale les élèves dans leur orientation. Téléchargez la brochure *Les métiers de la forêt et du bois*, coll. « Zoom métiers », éd. Onisep. Édition prochainement actualisée.



FORUM BOIS CONSTRUCTION FRANCE

**12^e Forum International Bois Construction (FBC)
12-14 avril 2023 | Lille Grand Palais**

La construction biosourcée pour bâtir un avenir



L'Europe de la construction et de l'aménagement biosourcés

Après la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Île-de-France, le grand événement annuel, qui a accueilli près de 10 000 participants hautement qualifiés lors de ses deux dernières éditions à Paris et à Epinal/Nancy, se déroulera à Lille au Grand Palais du mercredi 12 au vendredi 14 avril 2023. Lille, c'est l'Europe. Partout, le monde de la construction se réoriente vers la neutralité carbone, par des initiatives locales, nationales et européennes.

Informations et inscriptions :
Nvbcom - Nicole Valkyser-Bergmann
nicole@nvbcom.fr
T : +33 (0)1 42 00 17 80
M : +33 (0)6 85 41 96 91
www.nvbcom.fr
www.forum-boisconstruction.com
<http://nvbcom.fr/billetterie/>

PÉTITION

Je signe la pétition !

Préservons la gestion durable des forêts françaises en soutenant le bois-énergie

Pétition pour une politique européenne en faveur des énergies renouvelables qui reconnaît la réalité du rôle de la biomasse dans la décarbonation de nos usages et dans la préservation des forêts françaises

Engagés dans la transition écologique, les acteurs et les collectivités locales de la filière forêt-bois (*) dénoncent les contresens des orientations européennes envisagées sur le bois-énergie qui ignorent la réalité physique et pourraient saper les bases même de la gestion forestière durable en France, au moment même où les forêts ont plus que jamais besoin de leur intervention pour affronter les impacts du changement climatique..

Il en dépend notre capacité à conjuguer à la fois la préservation de notre puits de carbone, la décarbonation de l'économie par les différents usages du bois et la poursuite du développement de la chaleur renouvelable nécessaires à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Dans le cadre de la directive européenne sur les énergies renouvelables en cours de révision, des propositions remettent en question le caractère renouvelable du bois énergie issu des forêts à travers une définition hors sol et un plafonnement injustifié du bois prélevé en forêt (biomasse ligneuse dite « primaire »).

Faisons confiance aux nations et à leurs professionnels de la forêt dans la mise en place de règles adaptées à la singularité de leurs forêts.

L'UE voudrait imposer en Europe des mesures universelles de gestion forestière. Or, depuis des décennies, les prélèvements de bois en France sont soumis à un cadre légal très strict. Les professionnels de la filière défendent et promeuvent une gestion forestière durable, qui permet de protéger la forêt

tout en préservant ses bénéfices, en matière d'atténuation du changement climatique et pourvoyeuse d'un matériau et d'une énergie renouvelables.

Les pratiques sylvicoles, très encadrées en France, ont pour objectif prioritaire la production de bois d'œuvre (produit et récolté pour construire nos maisons et nos meubles, fabriquer nos emballages, etc.) et de bois d'industrie (pour produire du papier, des panneaux etc.). La production de bois-énergie intervient quant à elle en bout de chaîne, valorisant les parties de l'arbre qui n'ont pas d'autres débouchés.

Le débouché bois-énergie, indispensable aux actes de gestion sylvicole, apporte aux propriétaires forestiers un complément de revenu indispensable à l'entretien de leur patrimoine forestier.

Les prélèvements de bois en forêt (pour le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois-énergie) sont très inférieurs à l'accroissement naturel des forêts, en témoignent la surface forestière et le volume de bois sur pied qui ont doublé en deux siècles en France, et qui continuent de s'accroître.

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie de l'UE en 2030 peut donc augmenter :

- dans le cadre d'une approche vertueuse de l'utilisation de la biomasse forestière orientée vers les usages les plus performants,
- et dans le cadre d'une complémentarité des usages du bois d'œuvre, du bois industrie et du bois-énergie.

Défendez la mobilisation des acteurs de la filière forêt-bois en faveur de la préservation de la gestion durable et des multiples usages complémentaires des forêts françaises en soutenant le bois-énergie : " je signe la pétition " !



(*) Les acteurs de la filière forêt-bois et des collectivités locales françaises regroupent : Amorce, le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), les Experts forestiers de France, la Fédération nationale du bois (FNB), la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), la Fédération des services énergie environnement (FEDENE), la France Bois Forêt (FBF), la Fédération des syndicats de forestiers privés de France (FRANSYLVA), l'Union des coopératives forestières (UCFF) et le Syndicat des énergies renouvelables (SER)

Signez
la PÉTITION
accessible ici :

<https://chng.it/QxJn4bsk6V>



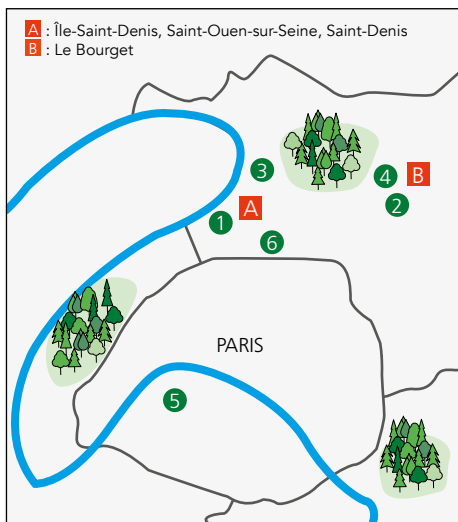
JO de Paris 2024 : le bois sur le podium



Photo : Bouygues Bâtiment Île-de-France – Potion Médiatique/Elise Robaglia ; architectes : Ateliers 2/3/4/ & VenhoevenCS

La Lettre B fait le point sur l'utilisation du bois français dans les ouvrages construits pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 à moins de 500 jours de leur lancement.

JO 2024 : PLAN DES SITES PRÉSENTÉS PAGES SUIVANTES



- 1 Village des athlètes
- 2 Écoles du Bourget
- 3 Centre aquatique et son franchissement
- 4 Centre des Médias
- 5 Grand Palais Éphémère
- 6 Arena Porte de la Chapelle

Dès le départ, les conditions étaient posées par les organisateurs : les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 devraient afficher une empreinte carbone deux fois plus légère que celles des précédentes olympiades. Soit l'équivalent de 1,5 million de tonnes équivalent CO₂. Pour être atteint, cet objectif ambitieux exige d'actionner tous les leviers disponibles : pilotage de l'impact carbone à chaque étape de la construction des infrastructures, consommation d'énergies renouvelables, constitution d'une flotte de véhicules bas carbone, développement d'innovations, utilisation d'infrastructures existantes ou éphémères, alimentation durable, compensation des émissions résiduelles, etc.

La filière forêt-bois n'a pas manqué cette occasion en or de démontrer aux donateurs d'ordre et au grand public les atouts écologiques, sociétaux et économiques

▼ Centre aquatique et son franchissement à Saint-Denis : cet équipement pourra changer de configuration et passer de 5000 places pendant les JO à 2500 places pour la pratique des habitants.

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1651

Budget FBF : 113 k€

Photo : Hervé Abbadie



IMMEUBLE BOKKEN (ÎLOT B2 DU VILLAGE DES ATHLÈTES)

Le bâtiment sera à usage tertiaire durant la phase JO 2024 et après celle-ci.

Maîtrise d'ouvrage : Vinci Immobilier avec la Solideo, Plaine Commune et la Ville de Saint-Denis

Architecte : Chaix & Morel et Associés

Performance environnementale : E2C2

Fournisseurs bois : Arbonis (structure), Piveteau (CLT), Semob (FOB)

La structure est constituée d'un noyau béton renforcé et d'une exostructure bois permettant des planchers bois libres de poteaux. Les façades seront à ossature bois.

30% DU BOIS UTILISÉ ISSU DES FORÊTS FRANÇAISES



Photo : Bouygues Bâtiment Île-de-France - Nicolas Grosmond ; architectes : SCAU & NP2F

▲ Arena, porte de La Chapelle. Après les épreuves des JO (badminton, gymnastique...), ce nouvel équipement accueillera rencontres sportives et spectacles.



Doc. : Solideo-Plasticine/Dominique Perrault/Ingérop/Une Fabrique de la Ville/VITEC/Agence TER/UrbanEco/Jean-Paul Lamoureux/Philippon-Kalt/Indigo/AEU/Inuits/Artélia/Lavigne et Chéron

VILLAGE DES ATHLÈTES

La Zac¹ Village olympique et paralympique est répartie sur trois communes Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis ; aménageur : Solideo. L'opération vise de nombreux labels et diverses certifications garantissant sa performance environnementale.

Accueil de **14 500 athlètes** et leur staff pendant les Jeux olympiques, puis **9 000 athlètes** et leur staff pendant les jeux paralympiques.

Après les Jeux, le quartier comportera :

- **2300** logements familiaux et spécifiques (pour les étudiants, personnes âgées)
- **2** groupes scolaires, **2** crèches et un nouveau gymnase
- **1 parc de 2,5 ha** en cœur de quartier
- **120 000 m²** d'activités, bureaux et services

SURFACE DE L'ENSEMBLE DU VILLAGE : 280 000 M²

FAÇADES EN BOIS POUR 200 000 M²

BOIS EN STRUCTURE POUR 80 000 M²

du bois. De montrer aussi les capacités des secteurs bois-construction et aménagement à relever les défis de constructions bas carbone exemplaires. C'est dans cette optique qu'a été créé France Bois 2024.

Coup d'accélérateur au bois-construction

Cofinancée par France Bois Forêt et le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (Codifab), en partenariat avec le Comité stratégique de filière bois, France Bois 2024 vise à apporter les informations nécessaires aux maîtres d'ouvrage et à faciliter la participation d'un maximum d'entreprises de la filière à la préparation de cet événement planétaire. « *Cela constitue aussi une formidable opportunité de créer une vitrine internationale et de donner un coup d'accélérateur à la part du bois dans la construction et l'aménagement en France* », souligne Georges-Henri Florentin, président de cette organisation.

« Si l'on veut effectivement réaliser les premiers Jeux olympiques à faible impact carbone, le bois est une évidence : il est renouvelable, peu énergivore dans sa mise en œuvre et il stocke du carbone dans le cadre d'une gestion forestière durable. 100% des bois mis en œuvre devront être issus de forêts certifiées. Donc, les parcelles qui ont donné leur bois pour ces constructions seront replantées pour stocker de nouveau du carbone », poursuit Marie Jorio, coordinatrice de France Bois 2024.

Convaincre les aménageurs

Restait à définir les objectifs avec la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), tout à la fois financeur des ouvrages, maître d'ouvrage des Zac¹,



Photo : Bouygues Bâtiment Île-de-France – Potion Médiatique/Elise Robaglia ; architectes : Ateliers 2/3/4/ & VenhoevenCS

▲ Centre aquatique et son franchissement à Saint-Denis (93) : complète depuis mi-octobre, la charpente de cet équipement sportif bat le record de la plus grande charpente concave en catènes de bois au monde : 91 poutres (2 300 m³) de 90 m de portée chacune. Architectes : Ateliers 2/3/4/ (75) & VenhoevenCS (Amsterdam).

¹ Zone d'aménagement concerté (Zac) : opération d'urbanisme publique ayant pour but de réaliser ou de faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.



DR

▲ Pose des poutres lamellé-collé de la structure.



DR

▲ Structure bois en cours de montage.



DR

▲ Cour avec auvents suspendus.

LES ÉCOLES DU BOURGET

Maître d'ouvrage : Ville du Bourget

Assistance à la maîtrise d'ouvrage : Sato et H3C

Équipe de conception et réalisation : Maître Cube, Tectoniques associé à Ajeance

Construits par la Ville du Bourget, ces deux établissements scolaires détenteurs du label PassivHaus abriteront des journalistes durant les Jeux.

- Bâtiments de 8000 m² constitués de façades et de caissons de toiture en épicéa et Douglas français.

- Isolation en panneaux de fibres de bois et coton métisse.

44 % DE BOIS FRANÇAIS



Photo : Bouygues Bâtiment Île-de-France – Potion Médiatique/Elise Robaglia ; architectes : Ateliers 2/3/4/ & VenhoevenCS

CENTRE AQUATIQUE ET SON FRANCHISSEMENT

Maître d'ouvrage : Métropole du Grand Paris

Groupement conception-construction/entretien/maintenance : groupement Simbala, dont Bouygues Bâtiment est le mandataire

Architectes : VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris)

Entreprise bois : Mathis

Halle sportive en bois avec des façades vitrées, doublées de brise-soleil extérieurs en bois, une toiture en forme de voûte concave.

TOITURE : 91 POUTRES EN BOIS, SOIT 2 300 M³, DE 90 M DE PORTÉE CHACUNE



▲ En 2024, le hall 3 reconstruit accueillera une partie du Centre principal des médias à partir duquel 25 000 journalistes et techniciens informeront la planète. Dès la fin des Jeux, il retrouvera sa vocation d'origine au sein du parc des Expositions Paris-Le Bourget.



▲ La charpente du hall 3 du parc des Expositions du Bourget est destinée à rester visible.

des infrastructures et des équipements publics, de considérer le bois comme un matériau digne des JO. En imposant un bilan carbone maximal de 750 kg de CO₂éq./m², l'aménageur avait rédigé un cahier des charges favorable au bois. Non sans quelques difficultés. « L'objectif fixé avec France Bois 2024 était que la moitié des bâtiments du Village olympique soit en bois. Et que 50% de ces réalisations recourent à des essences françaises transformées en France, en circuit court. Craignant que cela ne soit pas possible sur tous les bâtiments, la Solideo n'a retenu qu'un objectif de 30% », confirme Georges-Henri Florentin.

Promouvoir efficacement le bois est une course de fond. « Nous avons commencé par avoir des échanges nourris avec les grands donneurs d'ordre. Nous avons ensuite travaillé avec les promoteurs, les concepteurs, les entreprises générales, les entreprises du bois, les fabricants de mobilier et les aménageurs. À l'issue de ces échanges, nous avons rappelé les modes d'emploi du bois, rédigé des documentations techniques », explique Marie Jorio.

LA PASSERELLE

Conception et réalisation : Eiffage Métal
Reliant Le Bourget, Dugny et La Courneuve, la passerelle franchit les treize voies de l'autoroute A1. Son tablier bénéficiera d'un habillage en bois.

Dimensions

- longueur : 140 m
- largeur : 18 m
- masse : 1 300 t



Photo : Guillaume Brunet/Hj, L. Agency

LE CENTRE DES MÉDIAS (EX-HALL 3)

Situé au cœur du parc des Expositions Paris-Le Bourget, le hall 3 est reconstruit pour accueillir une partie du Centre principal des médias dans le cadre des JO 2024. S'étendant sur 20 000 m², il sera doté d'un plancher exclusivement en bois.

Maîtrise d'ouvrage : Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) ; Viparis (assistance à la maîtrise d'ouvrage) ; Espace Expansion (maîtrise d'ouvrage déléguée)

Architecte : Atelier de Midi

Macrolot charpente/gros œuvre : Groupe Briand

- 20 000 M² DE PLANCHER EXCLUSIVEMENT EN BOIS
- CHARPENTE EN BOIS DE 21 000 M²

Changer les réflexes des constructeurs

Dit autrement, il s'agit d'aider ces professionnels à changer leurs réflexes de construction. « *C'est-à-dire ne plus forcément construire de bâtiments durables en béton et ne pas nécessairement utiliser de l'acier ou des plastiques pour les infrastructures éphémères. Cela passe par une montée en compétences collective, un partage d'information, des formations, et beaucoup de communication pour mettre en lien les intervenants* », poursuit la spécialiste de la construction bas carbone.

À moins de 500 jours de l'allumage de la flamme, quelle sera la performance de la construction bois pour les JO ? Quatre maîtres d'ouvrage et de nombreuses entreprises construisent le Village olympique et paralympique, où seront logés les athlètes. On trouve notamment Vinci Construction sur le quartier Universeine qui abritera une partie du Village olympique.

L'ensemble du Village olympique représente une surface de 280 000 m², avec des façades en bois sur 200 000 m² et du bois en structure pour 80 000 m². Les bâtiments de logements de moins de 28 m de hauteur intégreront du bois-construction.

Autre ensemble olympique monumental : le Centre aquatique et son franchissement. Seul équipement sportif expressément construit pour les JO de 2024, il possède une structure de halle sportive en bois avec des façades vitrées, doublées de brise-soleil extérieurs en bois. En forme de voûte concave, sa toiture, constituée de 296 poutres en bois, sera couverte de 5000 m² de panneaux photovoltaïques. Ce centre sportif sera ainsi l'une des plus grandes fermes solaires urbaines de France.

Ainsi, la plupart des bâtiments érigés pour les Jeux olympiques et paralympiques contiendront du bois. « *Et nous dépasserons très certainement le seuil des 30 % fixés par la Solideo* », se félicite Georges-Henri Florentin. ♦

Photo : Patrick Tourmeboeuf/RMN-Grand Palais



GRAND PALAIS ÉPHÉMÈRE

Conçu par Jean-Michel Wilmotte, architecte, concepteur et designer français, le Grand Palais Éphémère abritera les épreuves de judo et de lutte, de rugby en fauteuil et de para-judo. La structure en croix du bâtiment est constituée de deux nefs se croisant en une noue centrale.

STRUCTURE : 44 PORTIQUES EN BOIS LAMELLÉ-COLLÉ À DOUBLE OSSATURE CINTRÉE DE 20 M DE HAUTEUR. PLUS LONGUE PORTÉE : 65 M

Nef principale :

- **150 m** de longueur
- deux ailes de **12 portiques**
- portée de **51 m** dans la largeur et de **33 m** dans la profondeur

Seconde nef :

- **130 m** de longueur
- une aile de **3** portiques face à l'École militaire
- une aile de **15** portiques face à la tour Eiffel

L'ensemble du bois lamellé-collé du Grand Palais Éphémère est certifié PEFC et Acerbois.

Maîtrise d'ouvrage : Réunion des musées nationaux (RMN) – Grand Palais & Paris 2024

Architecture : Wilmotte & Associés Architectes

Entreprise bois : Mathis

Surface : 10000 m²

ARENA, PORTE DE LA CHAPELLE

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris

Groupement conception-construction/entretien/maintenance :

Bouygues Bâtiment Île-de-France Industrie et Équipements publics

Architectes : SCAU et NP2F • **Entreprise bois** : Mathis • **Surface** : 26000 m²

- **80 %** des surfaces du bâtiment seront végétalisées.
- Bâtiment majoritairement en matériau biosourcé et en bois.



FBF, 120 secondes pour convaincre 60 millions de consommateurs...

... d'un partenariat exclusif avec l'INC, Institut national de la consommation. France Bois Forêt sensibilise les Français et les rapproche de la forêt et du bois avec la réalisation et la diffusion de huit émissions *ConsoMag* à partir d'avril 2023.



Centre d'expertise et d'information au service des consommateurs et de leurs associations, l'INC est producteur de l'émission *ConsoMag* diffusée sur les chaînes de France Télévisions, éditeur du site *inc-conso.fr*, du magazine *60 Millions de consommateurs* et de son site *60millions-mag.com*.

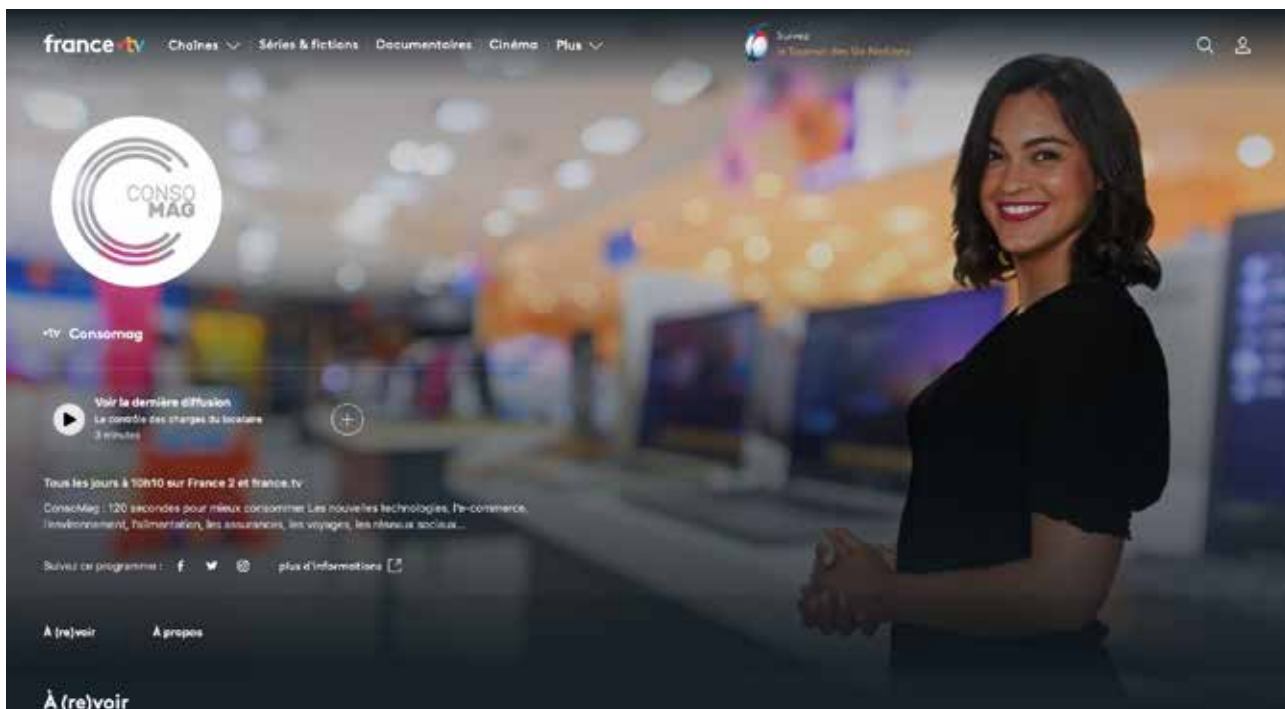
Programmée sur l'ensemble des chaînes du groupe France Télévisions : France 2, France 3, France 5, France Info et france.tv, l'émission *ConsoMag* bénéficie d'une grande notoriété et légitimité auprès des consommateurs, avec une **audience cumulée pour une émission de 1M de téléspectateurs en moyenne**. En complément, la campagne d'infor-

mation sera relayée sur le site *inc-conso.fr* pour une audience mensuelle de **420 000 visites**, et présentée dans les *newsletters* du site de l'INC (plus de **18 000 destinataires**) et ses médias sociaux.



Huit émissions *ConsoMag*

Les **thématiques** des huit émissions ont été travaillées avec l'Institut national de la consommation **pour répondre au questionnement des consommateurs** et entrer dans l'actualité. Les émissions s'articulent autour de la prise de parole d'un professionnel de la filière sur les sujets suivants :



▲ *ConsoMag* : 120 secondes pour mieux consommer. Tous les jours à 10h30 sur France 2 et france.tv, en replay TV et sur le site de l'INC.

- Les forêts françaises
- Les graines et les plants sont essentiels pour les forêts de demain
- Et si l'on parlait forêts et changement climatique ?
- Focus sur les forêts pédagogiques
- Comment choisir son parquet ?
- Palettes et caisses industrielles en bois : pour une économie circulaire
- Qu'est-ce que le label Bois de France ?
- Le bois dans les ouvrages des Jeux olympiques et paralympiques 2024

CHAQUE ÉMISSION CONSO MAG, D'UNE DURÉE DE 2 MIN, SERA DIFFUSÉE DEUX FOIS SUR CHAQUE CHAÎNE DU GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS, SOIT AU TOTAL 80 DIFFUSIONS.

Six Minute Info

Avec le contenu des émissions *ConsoMag*, le partenariat avec l'INC offre l'opportunité de réaliser également **six émissions Minute Info**, format plus

court et plus adapté pour une diffusion sur les **réseaux sociaux** du groupe, de France Bois Forêt et de ses membres.

Aujourd'hui, les contenus vidéo courts sont les médias les plus appropriés pour toucher les jeunes générations sur les réseaux sociaux. La déclinaison des ConsoMag en Minute Info permet donc d'atteindre une cible plus large et plus jeune, celle des 18 à 34 ans.

Un dossier de presse sonore proposé à 1 000 radios

Associé à une campagne auprès de 1000 radios indépendantes, le dispositif cible également les auditeurs avec un **questions-réponses sur les huit thématiques ConsoMag auxquelles s'ajoutent deux sujets** :

- Zoom sur les emballages alimentaires en bois léger
- L'utilisation du Douglas dans la construction

PROGRAMMATION CONSO MAG SUR FRANCE 2

- 13 avril 2023
- 14 avril 2023
- 17 avril 2023
- 18 avril 2023
- 19 avril 2023
- 20 avril 2023
- 21 avril 2023
- 24 avril 2023

Puis rediffusion en mai

+

Programmation sur les autres chaînes du groupe France Télévisions

SIA 2023, vitrine remarquée du monde vivant

Le Salon international de l'agriculture s'est tenu à Paris du 25 février au 5 mars dernier et a accueilli plus de 600 000 visiteurs, renouant ainsi avec les fréquentations d'avant crise sanitaire. Sur ce salon phare et vitrine du monde agricole, la forêt et le bois étaient au cœur du paysage français et des discussions avec les visiteurs pendant 9 jours.



Photo : Bernard Lechevalier

▲ SIA 2023 : espace filière forêt-bois France Bois Forêt animé par Fransylva.

La forêt est au cœur des enjeux sociétaux, écologiques et économiques, et la pédagogie est essentielle pour une compréhension de ce milieu. C'est ainsi que forêt publique et forêt privée étaient présentes, avec des stands mitoyens et une synergie dans les animations proposées. Sur une superficie de 60m², l'espace filière forêt-bois de France Bois Forêt, conçu et animé par les équipes de la Fédération des syndicats de forestiers privés de France (Fransylva), a permis à la filière d'accueillir le grand public, les professionnels et de nombreuses personnalités, pendant neuf jours. Diverses animations adaptées aux différents publics y étaient proposées.

Une filière à l'unisson

Ce grand rendez-vous a été l'occasion pour l'ensemble de la filière forêt-bois d'aller à la rencontre de parlementaires,

de responsables de l'action publique, mais aussi des Français pour mieux faire comprendre l'importance de la ressource, de son entretien et de son renouvellement, ses multiples usages, et son rôle crucial de puits de carbone sans lequel les objectifs de décarbonation de la France pour 2050 seraient impossibles à tenir, a rappelé Antoine d'Amécourt, président de Fransylva. Dans un monde en effet marqué par la crise liée au changement climatique, Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt, a mis en avant les rôles d'une filière forêt-bois unique car du côté des solutions : atténuer le changement climatique par la substitution de solutions bois, développées par une filière performante, à des solutions plus carbonées ; pérenniser la ressource forestière menacée par le réchauffement climatique et ses conséquences. ◆

EN SAVOIR PLUS

• salon-agriculture.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 22PC1615

Budget FBF : 105 k€

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS A ACCUEILLI GRAND PUBLIC, PROFESSIONNELS ET RESPONSABLES POLITIQUES PENDANT LES 9 JOURS DE LA 59^E ÉDITION DU SIA. RETOUR EN IMAGES SUR CE RENDEZ-VOUS.

Photo : Bernard Lechevalier



▲ Salon international de l'agriculture 2023, en février-mars dernier, l'espace filière forêt-bois FBF animé par Fransylva est porté par un message commun : « ENSEMBLE pour une forêt durable et du bois responsable ».



Photo : Jean-Emmanuel Hermès

▲ Une fresque pédagogique de 4 m x 3 m présente aux visiteurs le lien entre la forêt et sa gestion, la récolte, la transformation du bois et les produits bois finis.

Photo : Sabrina Adam-FBF



▲ La forêt est également mise à l'honneur sur le stand voisin de l'Ademe.

Photo : FNCOFOR



▲ Sur l'espace filière forêt-bois : le jeu « Forestiers, à vous de jouer ! » invite les enfants à tester leurs connaissances sur la forêt.

Photo : Plan Rapproché



▲ Marc Fesneau (à droite), ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, au côté d'Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Photo : Bernard Lechevalier



▲ Bérangère Couillard, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie, en présence de Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt.

Photo : Sabrina Adam-FBF



▲ L'édition nationale *Les travaux de la forêt*, fruit d'un travail collaboratif de la filière forêt-bois éditée par Fleurus, était au rendez-vous pour être partagée de 3 à 103 ans !

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

Le *papier* de Florence... ... sur le **DIGITAL**



par Florence Fournier

Découvrez toutes nos actualités et celles de nos membres, nos actions, nos engagements, mais aussi, chaque mois, des vidéos, des partenaires, des événements et des appels à projets !

ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE DE FBF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

	FACEBOOK	YOUTUBE	LINKEDIN	TWITTER	INSTAGRAM
1^{er} décembre 2022	13 624	3 193	6 223	4 628	1 859
1^{er} mars 2023	13 964	3 370	6 816	4 681	1 958
PROGRESSION TRIMESTRIELLE	+ 2,49 %	+ 5,54 %	+ 9,37 %	+ 1,15 %	+ 5,33 %

MEILLEURS POSTS DU MOIS DE FÉVRIER

France Bois Forêt
6 043 abonnés
1 sem. •

VIDÉO | La filière forêt-bois s'organise pour reconstruire Notre-Dame de Paris. Une belle et grande histoire que nous sommes fiers de vous raconter en 6 minutes... en attendant la version longue de 26 min pour les plus passionnés du sujet !

RDV sur Youtube <https://lnkd.in/ejwNFI6r>

Quelle fierté pour tous ceux qui participent de près ou de loin à ce projet hors-normes ! Propriétaires forestiers, Communes forestières, gestionnaires, coopératives et experts forestiers, bûcherons, débardeurs, éhoupeurs, techniciens forestiers, grumiers, grutiers, scieurs & co travaillent sur cette opération bien menée et bien réussie !

Ensemble, pour une #forêt durable et du bois responsable

#forêt #bois #changementclimatique #patrimoine #notredamedeparis
Établissement public chargé de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris Julien Denormandie Bernard d'Harcourt Philippe Gourmain Rémi Fromont Jean Piveteau SYLVABOIS PIVETEAUBOIS Marc Siat Fédération Nationale du Bois Fédération nationale des Communes forestières UCF - Les Coopératives Forestières Groupe SIAT Diocèse de Paris Florence Fournier Claire Quinones Aymeric ALBERT Michel DRUILHE ONF (Office National des Forêts) Jean-Philippe GAUSSORGUES Antoine d'Amécourt DOUZAIN Nicolas Plan Rapproché #paris

in 4 350 IMPRESSIONS
122 J'AIME, 22 PARTAGES

France Bois Forêt
Publié par Florence Fournier le 17 février à 12:00

VIDÉO | La filière forêt-bois s'organise pour reconstruire Notre-Dame de Paris. Une belle et grande histoire que nous sommes fiers de vous raconter en 6 minutes... en attendant la version longue de 26 min pour les plus passionnés du sujet !

RDV sur Youtube <https://youtu.be/hulyZpi3UNs>

... Voir plus

YOUTUBE.COM
La filière forêt-bois s'organise pour reconstruire Notre-Dame de Paris
Depuis l'incendie du 15 avril 2019, la filière forêt-bois est mobilisée aux côtés de l'établisse...

VIDÉO | La filière forêt-bois s'organise pour reconstruire Notre-Dame de Paris Une belle et grande...
Publié par Florence Fournier le 17 février, 12:00

Certains statistiques sont disponibles uniquement quand le total est égal ou supérieur à 100.

Impressions de publications	Couverture de la publication	Interaction avec la publication
70 248	56 183	6 829

f 70 160 VUES
3 428 J'AIME, 57 PARTAGES



1352 VUES
13 J'AIME, 12 RETWEETS



1311 IMPRESSIONS
65 LIKES

- LA VIDÉO SUR LE TRANSPORT DES CHÊNES DE NOTRE-DAME DE PARIS EST LA PLUS VUE EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE, JANVIER ET FÉVRIER
- NOUS GAGNONS PLUS DE 200 NOUVEAUX ABONNÉS SUR LINKEDIN
- 28 TWEETS ONT ÉTÉ POSTÉS (39 EN NOVEMBRE, 28 EN DÉCEMBRE, 20 EN JANVIER)
- LA VIDÉO *SILENCE, ÇA POUSSE !* SUR ARCHIMBAUD A ÉTÉ VUE 3 200 FOIS À DATE : JOLI SUCCÈS ! COMME EN JANVIER !

TYOLOGIES DES POSTS

- RELAI DES ARTICLES DE LA LETTRE B N° 44 ET DE LA LETTRE B HORS-SÉRIE
- VIDÉO DES SÉQUENCES *SILENCE, ÇA POUSSE !*, BATIJOURNAL, STAND PEB AU SALON ALL4PACK
- RELAI DE L'ACTUALITÉ DE NOS MEMBRES ET DE NOS ÉVÉNEMENTS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
- LE TEASER DES PODCASTS « CLIP FORMAT CARRÉ »
- RELAI DES VIDÉOS *ATRIUM, PATRIMOINE ET RESTAURATION* ET *FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE*, RELAI DES VIDÉOS TUTOS PEUPLIER, RELAI DES PODCASTS (2 PAR MOIS)



196 503 VUES (DONT 5314 VUES EN FÉVRIER)
1473 J'AIME (LA DEUXIÈME LA PLUS VUE DE TOUTES NOS VIDÉOS)

L'ÉQUIPE DE FRANCE BOIS FORÊT S'ÉTOFFE AVEC L'ARRIVÉE DE MADAME SABRINA ADAM COMME DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION



Photo : Greg Gonzalez

Auparavant responsable des Relations presse, de l'Information filière et de l'Événementiel au sein d'une organisation interprofessionnelle agricole, Sabrina Adam a développé une connaissance en communication générique et collective et

mis en œuvre des plans de communication grand public multisupports.

Convaincue par le rôle sociétal et économique de la forêt et du bois dans les enjeux d'aujourd'hui, Sabrina Adam sera à l'écoute des besoins et des attentes des 24 membres de l'Interprofession nationale et aura pour objectif de définir la stratégie de communication grand public de demain.

L'équipe Communication dirigée par Sabrina Adam avec Florence Fournier, responsable des réseaux sociaux et du digital – déjà en poste depuis plus de deux ans au siège –, démontre l'importance de cet axe de développement stratégique pour la filière au service de tous. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle collaboration.

FRANCE BOIS FORÊT

votre interprofession nationale se mobilise
et investit pour vous grâce à la CVO*

Répartition du budget 2023-24 par actions
Total : 11,3 M€

Contribution
Interprofessionnelle
Obligatoire



DÉCLAREZ VOTRE CVO EN LIGNE
franceboisforet.fr

Du 1^{er} mars
au 30 avril
2023

Dates de déclaration et limite de paiement

Créée en 2004, FRANCE BOIS FORÊT rassemble et représente les métiers et activités de la filière Forêt-Bois, de l'amont forestier, la 1^{ère} transformation, une partie de la 2^e transformation et notamment les métiers de l'emballage. Elle a été reconnue Interprofession nationale dans le cadre des dispositions nationales (articles L.632-1 à L.632-12 du Code rural) relatives aux organisations interprofessionnelles agricoles par l'arrêté de reconnaissance du 22 février 2008 (publication au Journal Officiel du 7.03.2008). A ce titre et aux termes d'un accord conclu pour les années 2023 à 2025, étendu par un arrêté interministériel du 22 décembre 2022 (publié au Journal Officiel le 28 décembre 2022) FRANCE BOIS FORÊT est habilitée à percevoir la CVO sur les produits et services vendus par les professionnels de la filière et recensés dans l'Accord interprofessionnel.

Conseils
personnalisés

Une question pour remplir
votre déclaration ?

Pendant toute la période de
déclaration, sur rendez-vous,
par téléphone ou courriel
(gestioncvo@franceboisforet.fr)
Pour prendre rendez-vous
contactez le 03 66 88 39 63
et posez votre question !



Ensemble pour une forêt durable
et du bois responsable

* Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO) votre interprofession finance des actions collectives de promotion et de valorisation de la forêt française au travers des multiples usages du matériau bois à travers ses missions principales : recherche & développement, promotion technique, communication multimedia, veille économique, affaires institutionnelles.





France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
Responsable collecte CVO

Le texte complet de l'Accord interprofessionnel 2023-2025, ainsi que son arrêté d'extension du 22.12.2022 sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.

28 décembre 2022

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 54 sur 143

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Arrêté du 22 décembre 2022 portant extension d'un accord interprofessionnel conclu dans le cadre de l'association France Bois Forêt pour la période 2023-2025

NOR : AGR7223441A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 632-1 à L. 632-11 relatifs aux organisations interprofessionnelles agricoles ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 portant reconnaissance en qualité d'organisation interprofessionnelle de France Bois Forêt ;

Vu l'accord interprofessionnel du 9 juin 2022 conclu dans le cadre de l'association France Bois Forêt.

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les dispositions de l'accord interprofessionnel conclu le 9 juin 2022 dans le cadre de l'association France Bois Forêt, relatif au financement de ses actions pour la période 2023-2025, sont étendues à compter de la publication du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2025.

Art. 2. – Le lien : http://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document_administratif-b08678f6-c600-49c7-9bd9-5f6964c216cc permettra de consulter l'accord étendu par le présent arrêté dès qu'il aura été publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Il peut également être consulté :

- au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, bureau entreprises forestières et industries du bois, 3, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris ;
- au siège social de France Bois Forêt, 120, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.

Art. 3. – La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 décembre 2022.

*Le ministre de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général
de la performance économique
et environnementale des entreprises,
P. DUCLAUD*

*Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation :*

*Le chef de service
de la protection des consommateurs
et de la régulation des marchés,
P. CHAMBU*

RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL POUR LA PÉRIODE 2023-2025

CALENDRIER CVO 2023

Contribution due à FBF sur la base des données comptables de l'année 2022

• **PRINCIPE DE BASE** : toutes les activités inscrites dans l'accord interprofessionnel doivent faire l'objet d'une déclaration annuelle.

• **À partir du 01.03.2023** : le site internet de télédéclaration de la CVO 2023, cvo.franceboisforet.fr, est accessible pour tous.

• **Du 01.03.2023 au 22.03.2023**, pour aider les contributeurs identifiés, FRANCE BOIS FORÊT adresse par voie postale les documents de la CVO 2023.

• **IMPORTANT** : même si vous ne recevez pas une déclaration papier, vous devez la télécharger sur franceboisforet.fr, rubrique « CVO » et l'adresser à FBF dûment complétée ou procéder à la télédéclaration en ligne.




• **30.04.2023** : c'est la date limite d'exigibilité des déclarations de CVO 2023, au-delà de cette date, FBF sera dans l'obligation de procéder au recouvrement des CVO qui lui sont dues par tous moyens à sa disposition (mises en demeure, évaluations d'office, procédures judiciaires, etc.).

EUROFOREST 2023



Le salon forêt-bois en pleine nature
22.23.24 JUIN 2023

SAINT-BONNET-DE-JOUX 71 | BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | FRANCE

www.euroforest.fr   

ORGANISATION



MEMBRE DE FDF  **FORÊTS & DÉMO FAIRS**

PARTENAIRES

